

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

vendredi 13 juin 1924

Sommaire :

L'aspect tragique du problème juif dans l'Est Européen	Charles Saroléa
L'âme de Saint Thomas d'Aquin	Edgard Janssens
Histoire de Brigands	Paul Cazin
La vie aux États-Unis	V ^{te} Ch. du Bus de Warnaffe
Invocation litannique à la Très Sainte Trinité	Comte Gonzague de Reynold
Réflexions sur la Bourgeoisie	Georges Valois

Les idées et les faits : Chronique des idées : Contre le graduat, J. Schyrgens.
— France. — Autriche. — Angleterre.

La Semaine

* Dictature de parti en France. Le Chef de l'État tombe, victime de la passion politique. Ah! si le Bloc National avait montré l'énergie] que] déploie le Bloc des Gauches !

Et Poincaré, si remarquable par certains côtés, n'a rien prévu, rien empêché... Et tout son effort de redressement se trouve] compromis. Une Allemagne coupable a été vaincue, mais ce] seront les victimes qui paieront la casse.

Encore, si c'était tout et si l'Allemagne se bornait à un refus de réparer. Mais l'idée de revanche gagne du terrain tous les jours. L'Allemagne se prépare... Même M. Vandervelde en est convaincu.

Quelle responsabilité pour ceux qui ont perdu la Paix après que le meilleur de notre sang avait gagné la Guerre. Quel châtement aussi, pour un monde apostat, que cette puissance d'aveuglement qui égare les hommes d'État alliés, et cette incapacité de nos dirigeants...

Bruxelles : 81, rue de l'Abbaye.

(Tél. : 451,70 ; Compte chèque-postal : 48.916)

CHOCOLAT

D
U
C

CHOCOLAT



DU C ANVERS

LA

GRANDE

MARQUE

BELGE

Application générale de l'électricité

A. CORMOND

LUMIÈRE - FORCE MOTRICE

LUSTRERIE - ABAT-JOUR

1, Rue de Gravelines, BRUXELLES

PARQUETERIE

DE LUXE ET ORDINAIRE

SYSTÈMES HYDROFUGES

sur Carreaux spéciaux et sur Béton

PARQUETS MASSIFS sur Gitages

Téléph. : 32194

PARQUETS TAPIS

USINE A VAPEUR

BUREAUX et ATELIERS : 9, Rue Saint-Hubert, 9
Rond Point de l'Avenue de Tervucren (Cinquantenaire)

DEPOSE
POCKET
radio

BREVETE

Appareil à Galène
de Poche

en vente dans les principaux magasins de la ville

GROS :

45, Rue des Riches Claires
BRUXELLES

G. VERAART ● ● ● ●

● ● ● ● **DÉCORATION**

:- PEINTURE DE BATIMENTS :-

25, PLACE VAN MEYEL ETTERBEEK
BRUXELLES

ENTREPRISE GÉNÉRALE ◆ ◆ ◆ ◆

◆ ◆ ◆ DE DÉCORATION INTÉRIEURE



Accoloni

EAU DE COLOGNE
IMPERIALE
Rafraichit comme une source
aux parfums de fleurs
 PARFUMERIE - BOLDOOT - BRUXELLES

CHAUSSURES
 GRAND CHOIX — GARANTIES SUR FACTURE
 Meilleures marques d'Iseghem

◆◆◆◆◆

MAISON H. BOURDOUX
 68, rue du Brabant, 68
BRUXELLES-NORD

LA PARTIE DE TENNIS CHEZ VOUS ?
“ TAB-TEN ”
 VÉRITABLE JEU DE TENNIS EN MINIATURE
 POUR LES FAMILLES, ÉCOLES,
 INSTITUTIONS, CLUBS, ETC.
 S'INSTALLE EN PLEIN AIR OU À L'INTÉRIEUR
 JEU COMPLET FRS 480
 AVEC ACCESSOIRES

PROSPECTUS & RENSEIGNEMENTS CHEZ :
W. H. SMITH & SON
 ENGLISH BOOKSHOP
 78, MARCHÉ-AUX-HERBES, BRUXELLES
 TÉL. : 262.83

ORFÈVRERIE
CHRISTOFLE
 SUCCURSALE DE BRUXELLES
 58, rue des Colonies
 TÉLÉPHONE 177.87

ORFÈVRERIE ARGENTÉE ET DORÉE — ORFÈVRERIE D'ARGENT — SERVICES DE TABLE — SERVICES À THÉ — SURTOUT CANDÉLABRES — CADEAUX ET CORBELLES DE MARIAGE — COUPES DE SPORTS —

MARCHAND TAILLEUR — COSTUMES DE SOIRÉES ET DE CÉRÉMONIES —

MAISON L. DUPAIX

50, rue du Marais, Bruxelles

Maison du Lynx
 rue de la Bourse, 34 BRUXELLES

Lunetterie — Optique — Jumelles
 Baromètres — Faces à main
 Articles de Luxe et ordinaires

Exécution soignée des ordonnances de Messieurs les Médecins-Oculistes

MEMORIAL JUBILAIRE

DE

Son Éminence le Cardinal MERCIER

ARCHEVÊQUE DE MALINES et PRIMAT DE BELGIQUE

1874-1924

Publié sous la direction du Baron Eugène de Waha de Baillonville, avec la collaboration de la "Revue catholique des idées et des faits", la direction artistique de M^r A. J. J. Delen, conservateur-adjoint du Musée Plantin-Moretus, professeur d'histoire de l'art à l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers

SOMMAIRE

1. — Biographie du Cardinal
(Illustrée de nombreux portraits hors texte de Son Éminence aux différentes époques de sa vie).
2. — Son Eminence dans l'intimité
(Illustré de vues superbes et inédites du palais archi-épiscopal).
3. — Le Cardinal et la grande guerre
(Illustrations caractéristiques de cette tragique période).
4. — La Belgique ecclésiastique sous l'autorité de Son Eminence ;
 - a) Les Evêques et les Evêchés ;
 - b) Les Cathédrales *(vues extérieures et intérieures)*.
 - c) Reproduction hors texte des œuvres capitales de l'art religieux national faisant partie de notre patrimoine artistique.
5. — Notice biographique des Papes sous lesquels Son Eminence a exercé son mandat sacerdotal (Portraits).
Le Vatican. — Reproduction d'art des vues historiques : Les jardins, la Chapelle Sixtine, la Bibliothèque, etc..
6. — Hommage à Son Eminence
Lettres autographes des plus hautes personnalités mondiales avec portraits des auteurs, et reproduction des plus remarquables articles publiés à l'occasion du jubilé.
7. — Le jubilé — Compte rendu.
(Illustration des principales phases du jubilé).
Hors texte. — Le portrait en couleurs de Son Eminence.
(Textes par d'éminentes personnalités ecclésiastiques, politiques et littéraires).

Description des éditions du Mémorial Jubilaire

ÉDITION DE LUXE

Le MÉMORIAL JUBILAIRE de S. É. le Cardinal Mercier formera un grand volume d'art in-quarto (26 1/2 × 32 cm.) sur papier anglais « Featherweight » pour le texte, sur couché mat crème pour l'illustration.

L'ouvrage constituera un ensemble d'environ **deux cents pages**, avec de nombreuses et magnifiques planches hors texte ayant trait à la vie et l'œuvre de S. É. le Cardinal Mercier, aux églises de Belgique et à leurs trésors d'art, au Vatican, etc. etc. Le texte en caractères monastiques, orné de lettrines et de culs-de-lampe originaux et spécialement gravés pour le Mémorial, sera imprimé en deux couleurs.

L'ouvrage sera broché ou relié au choix du souscripteur : broché en carton de Hollande (Van Gelder à la main) ou relié en pleine reliure simili maroquin, feuilles de garde spéciales, impression au balancier à froid et en or, portant l'écu du Cardinal.

Prix : frs. 95.— par exemplaire broché et frs. 125.— l'exemplaire relié.

ÉDITION DE GRAND LUXE

Il sera tiré du Mémorial un nombre restreint d'exemplaires numérotés sur papier de Hollande Van Gelder, filigrané et à la main, et sur carton couché de grand luxe. Reliure d'amateur chagrin et toile, fers spéciaux.

Prix de l'exemplaire : 300.— frs.

ÉDITION NOMINATIVE

Edition sur papier du Japon des Manufactures Impériales (texte et planches), reliure d'art à la main en plein maroquin du Levant et impression en mosaïque.

Édition dont chaque exemplaire sera tiré spécialement pour chaque souscripteur et qui portera son nom en préface et isolément.

Prix de l'exemplaire : 750.— frs.

Comme le nombre d'exemplaires du MÉMORIAL sera strictement limité à celui des souscripteurs, prière d'envoyer les souscriptions sans retard à la REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS, 81, rue de l'Abbaye, Bruxelles

Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES, 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000

Réserves : 22.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Comptes de Chèques et de Quinzaine.

Dépôts de Titres et de Valeurs.

Lettres de Crédit.

Prêts sur Titres.

Coffres-Forts.

BUREAUX DE QUARTIER :

Bureau A : Place Bara, 14, Cureghem

Bureau B : Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Bureau C : Place Saintelette, 26, Molenbeek

Bureau D : Rue de Tongres, 60-62.



Action catholique

79, Chaussée de Haecht, 79, Bruxelles

Se recommande spécialement pour l'édition de tout ouvrage
Religieux, Philosophique, Scientifique, etc.



N. B. — Le nouveau numéro
du Téléphone est : 122,51

Établissement Mauquoy & Fils

Graveurs — Medailleurs — Photgraveurs — Timbreurs

7, Marché St-Jacques, ANVERS

MAISON FONDÉE EN 1875

Tél. 6242

À la Grande Fabrique

E. Esders

26, rue de la Vierge Noire. 26

Bruxelles

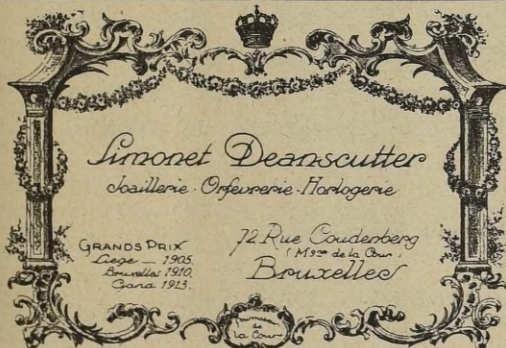
Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.



CHOCOLAT**DU C ANVERS**LA GRANDE
MARQUE BELGE

La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques

C'est le symbole de la suprématie

Demandez nos Catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche

C^{ie} française du Gramophone
BRUXELLES
171, Boul. Maurice Lemonnier
65, rue de l'Écuyer
42, Place de Meir. — Anvers

VAN CAMPENHOUT Frères et Sœur

MAISON FONDÉE EN 1873

-: **François VAN NES** Successeur :-

13, RUE DE LA COLLINE, BRUXELLES T.ÉL. : 227.64

TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE — PAPETERIE — MAROQUINERIE

FABRIQUE DE REGISTRES — COPIE-LETTRES

CHAPELETS — ARTICLES DE BUREAU — LIVRES DE PRIÈRES

Usine électrique : 36, RUE VANDERSTRAETEN

Moins que

10

CENTIMES

par
Semaine**"NUGGET"**
POLISH POUR CHAUSSURES

LA MAISON DU TAPIS

**BENEZRA**

Rue de l'Écuyer, 41-43, BRUXELLES

TÉLÉPHONE 271.15



TAPIS D'ORIENT, anciens et modernes. MOQUETTES UNIES tous les tons.

TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS (divers dessins et toutes largeurs).

CARPETTES DES FLANDRES et autres (imitation parfaite de l'Orient).

: : : : TAPIS D'AVIGNON unis et à dessins. : : : :

Les prix défont à qualité égale toute concurrence

ATELIER SPÉCIAL POUR LA RÉPARATION DES TAPIS

LIBRAIRIE SAINT-LUC
MON LIELENS

R. VAN ESPEN-DUFLLOT SUCC.

26; rue de la Montagne, 26; BRUXELLES

MISSALE ROMANUM — BREVIARIUM ROMANUM

LIVRES LITURGIQUES — ASCÉTISME

Grand choix de livres de prières et de chapelets

IMAGERIE RELIGIEUSE — CACHETS DE 1^{re} COMMUNION

Typographie - Lithographie - Reliures

CARRELAGES

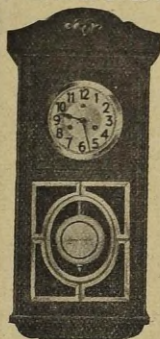
J. SWARTENBROECKX

6, Avenue de la Porte de Hal, 6

BRUXELLES

REVETEMENTS

Téléphone B 15911



Horlogerie Centrale

MAISON FONDÉE EN 1894

3, rue de Flandre, BRUXELLES



MONTRES, PENDULES EN MARBRE

: : ET CUIVRE, RÉVEILS : :

Grand choix de régulateurs

à carillon « Westminster »

Atelier spécial pour réparations.

Travail soigné et garanti.

Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

Longue rue Neuve, 107-109, Anvers

SUCCURSALE :

Rue Théophile Roucourt, 2, Berchem-lez-Anvers

PRINCIPALES OPÉRATIONS

LE GLOBE. A. DE STAERCKE, 3, Avenue Louise, Bruxelles

VOYAGES DE NOCES, PARTICULIERS ET POUR GROUPES. — Organisation à forfait de 1^{er} ordre

: : AUTOS ET AUTOS CARS-SALONS : :

— CARROSSERIE UNIQUE —

pour mariages — cérémonies — excursions

HOTELS A LOURDES. — Retenez-les en nos bureaux aux tarifs même des hôtels par le GLOBE TICKET HOTEL : : : :

A LA
VIERGE NOIRE
Bruzelles

Coin des rues Ste-Catherine et de la Vierge Noire

CHOIX INCOMPARABLE
DE

Vêtements pour Hommes et Enfants

COUPE IRREPROCHABLE

PRIX MODÉRÉS

Rayon spécial de Vêtements sur mesure

VÊTEMENTS DE TRAVAIL, COLLÈGES, PENSIONS,
ADMINISTRATIONS

LIVRÉES

Succursales à ANVERS, TOURNAI et CHARLEROI

Grand Cremant
du Château des Cheminières

Médailles d'Or, Grands Prix, etc. aux Expositions

Provenant des cépages sélectionnés des meilleurs crus de Champagne cultivés dans le vignoble des Cheminières

Nouveau Prix-Courant

par suite de la baisse des Prix

La bouteille champenoise de 80 centilitres :

par caisse de 12 ou 25 bouteilles (au lieu de 7 fr.) . . . fr. 5,80

la demi-bouteille (au lieu de 4 fr.) . . . fr. 3,40

emballage compris.

(Demi-doux, demi-sec, Dry et Brut)

Seuls les simples droits de régie (0,14 fr. par bouteille), les frais de port, de douane, taxe de transmission belge sont à la charge du client.

S'adresser à M. Félix DOCHAIN, 245, Chaussée de Gilly, à Couillet (Belgique);

soit à M. DOCHAIN-DEFER, Élysée Building, 56, Rue du Faubourg St-Honoré, Paris;

ou 4, Rue d'Aguesseau, Paris.

NE PARTEZ PAS
EN VOYAGE
SANS UN
KODAK



DEMANDEZ NOTRE
CATALOGUE GRATUIT ET RENSEIGNEMENTS
KODAK LTD, } 88, Rue Neuve
et 36, Rue de l'Écuyer
BRUXELLES

QUI
S'HABILLE BIEN

S'HABILLE CHEZ

Franc. Vanderlinden

17, rue des Cultes, 17

:-: BRUXELLES :-:

VERITAS

Librairie Universelle Catholique



Rayons : LITTÉRATURE FLAMANDE FRANÇAISE,
ANGLAISE, ITALIENNE, ESPAGNOLE. — SCÉTIQUE,
APOLOGÉTIQUE, PHILOSOPHIE, MORALE, THÉOLOGIE
— ARTS, SCIENCES, TECHNIQUE, SPORT, AGRICUL-
TURE. — LIVRES CLASSIQUES, CODES. — ABONNE-
MENTS POUR TOUS PAYS.

TÉLÉPHONE 3171

21, RUE DES TANNEURS, 21, ANVERS



COMPTOIR
D'OPTIQUE



FONDÉE
EN 1885

MAISON BLAISE

FONDÉE
EN 1885

46 RUE DE LA PAIX
IXELLES-BRUXELLES 46

JUMELLES, BAROMÈTRES, LORGNETTES EN OR, ARGENT ET ÉCAILLE
INSTRUMENTS DE PRÉCISION

Outillage perfectionné pour le montage des Verres

LUNETTERIE FRANÇAISE ET AMÉRICAINE

EXÉCUTION RAPIDE ET SOIGNÉE DES ORDONNANCES DE MM LES OCULISTES

MÊME MAISON EN FACE AU 49

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRE

« ODEOLA »



EST UN ENSEMBLE

MERVEILLEUX QU

RÉUNIT LES QUALITÉ

LES PLUS PRÉCIEUSE

AUX QUELLES ONT A

PU ATTEINDRE EN

FAIT D'APPAREIL

PNEUMATIQUES.

IL EST INCOMPARA

BLE PAR SA CON

STRUCTION ET PA

SON RENDEMENT AR

TISTIQUE.

TÉL. : B. 858

Magasins de Vente : 14, rue d'Arenberg, 14, Bruxelles

L'aspect tragique du problème juif dans l'Est Européen ⁽¹⁾

Les Juifs dans l'Est Européen passent par une crise sérieuse, la plus aiguë, la plus tragique peut-être dans les annales millénaires du peuple élu. Quand la guerre éclata, plus d'un tiers de la population juive du monde entier, évaluée à 12 millions approximativement, habitait, sous le régime des lois pénales russes, la « zone de domicile » (2). Et le Destin fit de cette « zone de domicile » un des principaux théâtres de la guerre mondiale. Cinq années durant les armées allemandes et russes, polonaises et bolchévistes avancèrent ou reculèrent à travers les plaines « Ukrainiennes ». Il devint dès lors fatalement inévitable que pendant toute la guerre les Juifs fussent déchirés entre leur appartenance à tel État politique et leurs sympathies nationales. Ils n'avaient pas la moindre raison d'aimer le régime russe. Ils parlaient un dialecte allemand. Ils étaient donc nécessairement soupçonnés d'être germanophiles. Ils furent, en conséquence, soumis à des indignités de toutes sortes par les armées russes. Des centaines de mille furent chassés de leurs foyers. Des dizaines de milliers furent pendus comme espions.

La débâcle du tsarisme libéra les Juifs de la tyrannie russe, mais leur unité historique et politique fut brisée. Ils durent changer d'État politique sans qu'on leur demandât leur consentement. Ils devinrent citoyens de huit « États successeurs » au moins. Cessant d'être Russes ou Hongrois, les voilà qui durent devenir Lithuaniens, Lettons, Finnois, Esthoniens, « Ukrainiens », Tchèques, Roumains ou Yougoslaves. On leur imposait une nationalité nouvelle au moment même où dans toute communauté juive le sentiment national était dans un état d'excitation qu'il n'avait jamais atteint depuis les jours des Macchabées.

* * *

On entend très souvent dire en Europe Occidentale et en Amérique que les Juifs sont les seuls véritables vainqueurs de la guerre, qu'ils sont le seul peuple dont la richesse se soit considérablement accrue. Ils ont saisi une occasion unique et ont employé leurs talents exceptionnels à faire de l'argent. Et de cette occasion ils ont tiré tout le parti qu'ils ont pu. Dans tous les pays une fraction importante du peuple juif a édifié des fortunes énormes comme fournisseurs de matériel de guerre, commerçants ou banquiers.

Il convient d'ajouter que leur influence politique a grandi avec leur influence financière. Leur influence politique a été telle qu'ils ont obtenu de la première Puissance musulmane du monde qu'elle octroyât au peuple juif un « foyer national » dans un pays où 80 % des habitants sont des arabes musulmans ; pays auquel toutes les Églises chrétiennes sont intéressées. Pour la première fois dans l'histoire un Juif

devint Secrétaire d'État pour l'Inde. Un autre Juif devenait simultanément vice-Roi de l'Inde. En Italie, le ministre des Affaires étrangères était Juif. En Allemagne, de même. Les membres juifs du Congrès de Versailles ont joué un rôle décisif. Clémenceau, Wilson, Lloyd George, Orlando, tous étaient entourés de conseillers israélites.

Mais avec l'heure de la victoire est aussi venue l'heure du péril suprême. L'antisémitisme se propage aujourd'hui la même où il n'avait jamais existé. On rend les Juifs partiellement responsables de la débâcle financière comme du bouleversement révolutionnaire dans l'Europe Centrale et l'Europe Orientale. Les finances de l'Allemagne et de la Pologne, de l'Autriche et de la Hongrie ont périclité par suite de la dépréciation du mark ; or ce furent, dit-on, surtout des Juifs qui profitèrent de cette dépréciation. La terreur a régné en Bavière, en Hongrie et en Russie : les chefs des terroristes furent surtout des Juifs.

Tandis qu'en Europe Orientale le sentiment populaire s'élève contre les Juifs, leur domination économique se trouve menacée dans des pays où leur monopole demeurerait jusqu'ici indisputé : dans les trois États agricoles de Hongrie, de Pologne et de Roumanie. La proportion anormale des israélites dans la population citadine de ces pays a eu, parmi beaucoup d'autres, cet effet désastreux au point de vue social qu'elle a arrêté le développement social et politique des villes. Ces trois pays ont en commun une particularité bien frappante qui jusqu'ici n'a pas suffisamment retenu l'attention et qui explique beaucoup de choses dans leur histoire récente.

Aujourd'hui il est reçu de s'attaquer au bourgeois. Il est vilipendé par l'agitateur socialiste et l'État l'écrase d'impôts. Et pourtant c'est une des maximes d'ordre général les mieux établies par l'Histoire qu'une classe moyenne suffisamment nombreuse est essentielle au bien-être de toute nation. Il n'y a pas d'exemple qu'une nation ait été à même de préserver sa stabilité ou d'enregistrer un succès décisif sans l'assistance d'une classe intermédiaire bourgeoise. Or, c'est le malheur des trois pays susmentionnés et une source de faiblesse pour eux que jamais une classe moyenne nombreuse n'a réussi à s'y établir. Deux couches sociales seulement existent dans ces pays : les paysans et l'aristocratie. Dans aucun il n'y a ce que les Français appellent le « tiers état ». Et cette classe moyenne n'existe pas pour cette raison surtout, que la masse compacte juive avec son monopole du commerce a empêché cette classe moyenne de surgir. Il convient d'attribuer à cette cause, plus qu'à toute autre, la chute de la République polonaise.

* * *

Aujourd'hui Hongrois, Polonais et Roumains commencent à se rendre compte — résultat des expériences de la guerre — que pour survivre il leur faut créer cette classe intermédiaire qu'ils n'ont pas connue jusqu'à présent. Mais si ce nouveau tiers état paraît dans ces communautés paysannes de l'Europe

(1) Voir la *Revue catholique des idées et des faits* du 6 juin 1924.

(2) C'est-à-dire la zone assignée à la population israélite de l'Empire pour y être domiciliée : en russe « *tcherla ossedlosti* » (N. d. I. R.).

Centrale et de l'Est Européen, si une bourgeoisie polonaise, hongroise, roumaine devient tout à la fois consciente d'elle-même au point de vue « classe » et parvient à se suffire au point de vue économique, la situation économique des israélites va devenir intenable. Ils seront incapables de gagner leur vie. Ils devront subsister en s'entraïdant.

Un incident remarquable arrivé immédiatement avant la guerre met bien en lumière l'antagonisme économique entre la population juive et la classe moyenne polonaise naissante. Vers 1910 le parti national proclama le boycottage économique des Juifs : mesure inopportune et dangereuse, comme M. Roman Dmowski l'apprit à ses dépens. Mais il était permis aux chrétiens de soutenir qu'ils ne faisaient qu'appliquer aux Juifs les mêmes méthodes économiques que ceux-ci appliquaient aux Polonais. Les Juifs maintenaient entre eux la plus stricte solidarité économique, l'esprit de « clan » et d'exclusivisme. Les chrétiens ne faisaient que leur rendre la pareille. Ce n'était pas là un conflit entre le nationalisme polonais et l'internationalisme juif : c'était une lutte entre deux nationalismes. Au solide bloc juif les Polonais opposaient le leur tout aussi solide. Encore une fois c'était là, je l'admets, une expérience dangereuse et qui ne pouvait mener à la paix intérieure. Mais tout l'ensemble des relations entre Juifs et chrétiens étaient anormales et malsaines. La taute n'en était du reste ni aux Juifs, ni aux Polonais : la responsabilité première incombait à la police du régime tsariste.

La question politique a été soulevée en même temps que la question économique, et elle l'a été par les Juifs eux-mêmes. Le patriotisme des Polonais est aussi intense que celui des Juifs. Les Polonais sont plus patriotes que n'importe quel peuple européen. On peut mesurer leur patriotisme à leurs souffrances et à leurs sacrifices. Cent trente années durant ils ont pour ainsi dire vécu, agi et existé dans un État polonais idéal. Et aujourd'hui que cet État existe de nouveau, les voilà qui constatent avec effroi que les Juifs sur lesquels ils avaient le droit de compter sont les ennemis secrets ou déclarés de l'État. Ils constatent que le Juif polonais est tout d'abord Juif, en second lieu Allemand, mais que dans la plupart des cas il refuse d'être un Polonais pur et simple.

Fait très important dans cet ordre d'idées et dont généralement on ne se rend pas compte : 95 % des cinq millions de Juifs polonais parlent un dialecte allemand. Il est supposé presque partout que ce qu'on nomme « jargon » ou « yiddisch » n'est qu'un argot hébraïque avec adjonction de mots polonais et allemands. Rien de pareil : le yiddisch est un dialecte allemand saupoudré de mots hébreux et polonais. Tout voyageur peut vérifier la chose en Pologne au moyen d'une expérience pratique fort simple. Un Polonais de Varsovie ne peut comprendre un Juif polonais. D'autre part, un Allemand le comprendra sans difficulté, qu'il vienne de Breslau, de Berlin ou d'Aix-la-Chapelle.

Non seulement ces Juifs parlent un dialecte allemand — ce à quoi ils ont entièrement droit — mais ils exigent que ce dialecte soit employé et reconnu dans les écoles publiques de l'État polonais. De leur côté les Polonais maintiennent qu'une pareille exigence est intolérable et qu'aucun gouvernement ne l'admettrait. Que diraient les Anglais, si, par exemple, les Juifs de White-Chapel insistaient pour que l'anglais ne fût plus employé dans les écoles gouvernementales d'East London ? Que diraient les Américains, si les Juifs émettaient une exigence pareille à l'égard des écoles publiques de Bowery ? Et n'est-il pas évident que ni un Juif anglais, ni un Juif américain ne songeraient à émettre une semblable demande ? Alors, pourquoi le fait-on en Pologne ?

* * *

Last not least, il y a la difficulté d'ordre religieux. Au cours des vingt dernières années, le puissant sentiment national et les idéals religieux qu'exprime le terme de « Sionisme » se sont emparés de la majorité du peuple juif. Malheureusement, si le Sionisme est un mouvement religieux et national (chose absolument légitime et peut-être inévitable), c'en est aussi un qui va à l'encontre d'autres sentiments religieux et nationaux tout aussi puissants dans les nouveaux États. Et il reste encore à établir si la croissance du Sionisme aura en fin de compte servi les intérêts du peuple juif ou si elle n'aura fait qu'ajouter une nouvelle et puissante source de malentendus à toutes les autres causes d'inimitié. Une simple phrase suffit pour résumer toute cette situation. A supposer qu'il soit donné satisfaction aux exigences nationales et religieuses des Juifs en Hongrie, en Pologne et en Roumanie, non seulement ceux-ci formeront un État dans l'État — créant ainsi une situation politique admissible quoique bien difficile, — mais ils constitueront à l'intérieur de la République polonaise un millier de petites républiques à eux. On peut sympathiser de toutes les façons possibles avec les Juifs pour ce qui est de leurs souffrances et de leurs griefs : on peut aussi comprendre la difficulté qu'il y a pour deux nations possédant chacune leur langue, leur religion et leur idéal, de vivre côte à côte dans la paix et l'harmonie.

* * *

Un compte rendu de la question juive dans l'Est Européen qui laisserait de côté la question des pogroms juifs, ce sujet douloureux, serait incomplet. Depuis l'armistice l'opinion publique en Angleterre et aux États-Unis est périodiquement mise en émoi par la nouvelle d'affreux pogroms juifs dans le nouvel État polonais. Il y a eu dans le monde entier une explosion d'indignation contre ces Polonais incorrigibles qui usent d'une liberté nouvellement acquise pour opprimer de la sorte leurs concitoyens de confession juive. Mais, chose extraordinaire : chaque fois que ces accusations anti-polonaises, tout comme les accusations de meurtres rituels portées contre les Juifs, sont examinées, il se trouve qu'elles manquent entièrement de base. Il y a eu beaucoup de pogroms anti-juifs en Russie bolchéviste, bien que les Juifs constituent une partie considérable des *leaders* bolchévistes du gouvernement russe. Mais en Pologne il n'y a pas eu de pogroms juifs. A Wilna, à Lemberg (Lwow), ailleurs encore, il y a eu des rencontres entre des troupes polonaises et des bolchéviks juifs ; et il y a eu des insurgés tués : c'est là un accident qui arrive parfois au cours d'une guerre civile. Mais ces insurgés juifs ont été tués parce que bolchéviks et non pas parce que Juifs. Un incident récent montre bien la légèreté avec laquelle des accusations de cette sorte sont lancées contre les Polonais. Lorsque le *New-York Herald* publia des révélations sensationnelles sur les pogroms de Juifs en Pologne, révélations accompagnées de dessins représentant les massacres de Kischinev, il oubliait que cette ville de Kischinev est située en Bessarabie, aujourd'hui province roumaine, et à près de 250 kilomètres de la frontière polonaise la plus proche. Il oubliait aussi que ces tableaux horribles avaient trait à des événements qui s'étaient passés en 1903, sous l'ancien régime tsariste.

Il y a de cela quelques mois et, à la demande du gouvernement polonais, le gouvernement des États-Unis entreprit une enquête sur la situation des Juifs en Pologne. Le Président Wilson envoya comme commissaire M. Morgenthau, ancien ambassadeur en Turquie et lui-même israélite. L'ambassadeur

était particulièrement qualifié pour cette tâche. Homme de capacités éminentes, il est l'auteur d'un des livres les plus intéressants qui aient été écrits sur la guerre, et il avait déjà mené une enquête sur les massacres d'Arméniens en Turquie. Dans son enquête polonaise M. Morgenthau a prouvé sans contestation possible le manque de fondement des accusations. De plus, il a donné aux israélites polonais le conseil salutaire de tâcher d'être de loyaux citoyens du nouvel État ; en même temps qu'il les mettait en garde contre le tort incalculable fait non seulement à ce nouvel État mais à la cause juive elle-même par les accusations portées à la légère par les journaux juifs contre le gouvernement et le peuple polonais.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter la ou les solutions de l'énigme juive, telle qu'elle se présente dans l'Est Européen. Pourtant l'examen le plus superficiel suffit à révéler que chacune des solutions proposées est grosse de difficultés formidables. En Russie cette solution sera vraisemblablement de nature violente. Dans les autres parties de l'Europe, on n'en voit poindre jusqu'ici aucune. L'assimilation n'en est pas une, les communautés juives orthodoxes et conservatrices refusant de se laisser assimiler. Le Sionisme non plus n'est guère une solution, toute la Palestine ne suffisant pas à loger la population juive de la seule ville de Varsovie. L'émigration en masse ne résout rien non plus, puisque ce ne sont que les parties inhabitées de la Sibérie qui pourraient se concevoir comme servant de domicile à des millions de Juifs.

Mon diagnostic est-il correct, l'avenir de la race juive est en vérité sombre et incertain. Jamais l'esprit de bonne volonté, de conciliation, de compromis ne fut aussi nécessaire des deux côtés. Les Polonais sont bons vivants et tolérants par nature. Alors que les Juifs étaient persécutés dans tous les autres pays, ils avaient en Pologne une situation privilégiée. Mais il leur faut comprendre les difficultés terribles qui se posent aux hommes d'État polonais, même les mieux intentionnés et les plus éclairés. Et ceux qui voient ces difficultés le plus clairement, il ne faut pas les croire en conséquence les ennemis du peuple juif. Un ami des israélites pourrait évidemment dire que les Juifs constituent en Pologne un élément vital, dynamique, l'oxygène de l'organisme social. Mais même cet ami devra admettre que la présence et la consommation d'une trop grande quantité d'oxygène peuvent être fatales pour l'organisme. Un ami des Juifs peut être d'avis que le peuple juif en Pologne, c'est « le sel de la terre ». Mais même cet ami devra peut-être admettre que dans les circonstances présentes il y a trop de sel dans le corps politique des États de l'Est Européen, et que ces nouveaux États pourront ne pas être à même de digérer ces six millions d'étrangers qui vivent au milieu d'eux et menacent leur existence nationale.

J'ai tâché de décrire ici aussi impartialement, aussi judicieusement et avec autant de sympathie qu'il était en mon pouvoir, les divers éléments du problème juif tel qu'il se présente dans l'Est Européen. Je sais bien que mon analyse du problème ne sera pas du goût de bon nombre de mes lecteurs israélites. Ami sincère des Juifs, j'ai souvent pris leur parti ; et je voudrais faire à l'intention de ces lecteurs une dernière observation. Les Juifs sont un peuple très remarquable, possédant beaucoup d'admirables talents. Jamais ils n'ont été surpassés comme intelligence, ténacité, vitalité, versatilité, faculté d'adaptation, énergie dynamique. Mais ils ne sauraient pas plus qu'un autre peuple prétendre au monopole de toutes les vertus d'ordre public ou privé. Comme d'autres nations ils contiennent aujourd'hui beaucoup d'éléments indésirables. Mettons qu'on les a injustement persécutés ; il n'en est pas

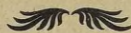
moins vrai, malheureusement, que ces persécutions ont laissé sur eux ces tares que laissent toujours après eux l'oppression et le esclavage.

Énoncer certains faits désagréables ne veut pas dire se proclamer antisémite. Et pourtant la presse juive a pris l'habitude fort déplaisante et bien dangereuse de crier à l'antisémitisme, aussitôt qu'un auteur, quelque bien disposé à l'égard des Juifs qu'il soit, se risque à citer quelque fait portant de façon ou d'autre tort au peuple élu.

Jamais les écrivains juifs n'ont hésité à faire amplement usage de leurs facultés critiques si hautement développées pour mettre à nu les faiblesses et les fautes de toutes les communautés et de toutes les classes du monde des « Gentils ». Ils devraient laisser la même liberté aux autres et permettre aux écrivains « gentils » d'appliquer leurs facultés critiques — bien moins développées, celles-ci — à l'étude scientifique du problème juif. De cette façon nous rendrons le mieux service non seulement à la cause de la vérité, mais à celle du peuple juif lui-même.

CHARLES SAROLÉA,

Professeur à l'Université d'Edimbourg.



L'âme de Saint Thomas d'Aquin⁽¹⁾

Ayant l'intention de parler de l'âme de St-Thomas d'Aquin, je ne crois point faire un détour trop marqué en le faisant connaître, d'abord, de l'extérieur, dans son tempérament et, comme disent les philosophes, dans sa nature physique. En procédant de la sorte, nous serons d'ailleurs fidèle à la lettre et à l'esprit de la psychologie thomiste qui établit entre l'âme et le corps une union intime, à telles enseignes que, pour elle, ces deux principes constituent, en s'unissant, une seule essence, une seule nature, une seule personne.

Donnons ainsi la silhouette corporelle du Docteur Angélique.

St-Thomas était de très haute stature. Il se tenait fort droit. Originnaire du midi de l'Italie, il avait le teint brun ou — comme s'exprime un de ses biographes — « de la couleur du froment mûr ».

La tête était puissante et forte, ainsi qu'il convenait à l'organe d'une telle pensée. Lorsqu'il s'adonnait à quelque exercice corporel, il révélait une vigueur physique peu commune. Qu'on ne s'en étonne point, si l'on songe qu'il était issu d'une lignée de guerriers féodaux : par son père, le comte Landolphe d'Aquin, il descend d'une famille lombarde, par sa mère, Théodora de Théate, il est de souche normande. Des deux côtés, il avait de qui tenir une organisation d'athlète.

Dans l'âge mûr, on nous le dépeint très corpulent, obèse même. La vie sédentaire de l'homme d'études lui avait donné les chairs molles. Sa couronne monastique était interrompue au-dessus du front par la calvitie. C'est ainsi qu'un convers de l'abbaye de Fossa-Nuova le décrit au procès de canonisation : « *magna staturae et calvus... grossus et brunus* ».

Il ne quittait presque jamais son couvent. Un des principaux témoins au procès, Barthélémy de Capoue, protonotaire et logothète du roi de Sicile, ne l'a vu sortir que deux fois, durant son séjour à Naples (1272-1274). Et ces absences ont dû lui sembler si extraordinaires qu'à quarante-cinq ans de distance, il peut dire aux enquêteurs canoniques les conjonctures dans lesquelles elles se sont produites.

(1) Conférence faite à Bruxelles, à la Séance académique tenue lors des Fêtes anniversaires de la canonisation de saint Thomas d'Aquin.

La récréation préférée de Frère Thomas était de se promener dans le cloître, seul, sans mot dire, la tête levée.

D'après ces traits austères, qu'on ne se figure point une physiologie de penseur distant ou de moine hiératique. Thomas, le « bon Frère Thomas », comme dit Dante, n'avait rien d'une austérité triste, son silence méditatif n'était point glacial. Sa figure, disent les contemporains, respirait la douceur et la sérénité. Il était bon, affable pour tous ceux qui l'entouraient.

Ces quelques coups de crayon sont, à coup sûr, insuffisants à notre gré. Ils sont tout ce que nous ont laissés les premiers biographes et les témoins au procès. Ils suffisent cependant pour nous permettre de le voir, en imagination, le bon géant, que ses condisciples à Cologne avaient surnommé le « bœuf muet » ; se promenant en sa robe blanche de Prêcheur, solitaire et à lentes enjambées dans le cloître du couvent de Saint-Jacques à Paris ; ou bien portant le bonnet de docteur qui lui retombe sur les oreilles et comptant sur les doigts, à la manière médiévale, la liste des « déterminations » qu'il proposait, avec placidité, aux étudiants, novices dominicains ou séculiers, groupés en cercle autour de sa chaire magistrale : *Ad tertium dicendum quod...*

* * *

Si, comme le soutient la métaphysique thomiste, le principe d'individuation des êtres se trouve dans la matière sous des dimensions déterminées, il en résulte que les quelques traits qui nous ont permis d'esquisser saint Thomas au physique, ne seront point inutiles pour nous faire connaître sa puissante, son extraordinaire individualité. Aussi bien, ses formes athlétiques sont le symbole de sa force de pensée ; son tempérament placide n'est point sans correspondance avec cette âme méditative où demeurait une paix divine.

Passons rapidement la revue de ses facultés représentatives, telles que de fidèles témoins nous les font connaître.

Sa mémoire, nous dit-on, était si facile et si tenace qu'il retenait ce qu'il avait lu une seule fois, il le retenait sans défaillance et pour toujours. Cette faculté retentive extraordinaire explique la composition de sa *Catena aurea*. Il s'agit d'une glose des quatre évangiles, faite de textes patristiques, à la demande du pape Urbain IV. Les ayant lus dans divers couvents, il les utilisa de mémoire, étant à Orviété où se tenait alors la curie.

Il possédait, à un degré exceptionnel et même étrange, une force de méditation et d'abstraction. Déjà, au mont Cassin, où ses parents l'avaient placé à l'âge de cinq ans et demi, en qualité d'oblat bénédictin, il manifestait cet aspect étonnamment concentré de sa nature. « Le petit, écrit G. de Tocco, se séparait souvent de la société des nobles enfants, qui, selon l'usage du pays, étaient formés aux bonnes mœurs en cet endroit. Il avait à la main un feuillet de papier avec les premiers rudiments enfantins de l'écriture, tels que les tracent ceux qui apprennent. Or, l'enfant dont je parle n'était point bavard en paroles, mais il commençait déjà, taciturne, à rentrer en lui-même par la méditation. Il n'était point dissipé et folâtre en ses ébats, mais paisible et éloigné de toute liberté enfantine et, selon qu'il pouvait alors le montrer, dévot en l'oraison. »

Plus tard, devenu novice dominicain et étudiant à Cologne (1248-1252), il montre, accentuée encore, cette capacité d'abstraction : « *coepit*, nous dit le biographe, *miro modo taciturnus esse silentio* ». Il devient tellement taciturne que ses compagnons d'étude, à ce moment, doutent de ses capacités intellectuelles et qu'ils affublent ce géant, à l'allure massive, du sobriquet de « bœuf muet ». On le voit, les coutumes de la gent estudiantine ne changent point, qu'il s'agisse d'universitaires laïques — ou de jeunes novices.

Lors de son troisième séjour à Paris (1269-1272), vient se placer l'anecdote bien connue du dîner chez St-Louis IX, roi de France. Elle nous le montre toujours aussi méditatif et abstrait du monde des sens.

St-Louis, désireux d'honorer le maître qui jetait tant d'éclat sur l'Université parisienne et dont il aimait d'ailleurs à prendre, par écrit, les conseils sur les choses de son gouvernement, l'invita un jour à dîner à sa table. Durant le repas, Thomas d'Aquin ne souffle mot. Quoiqu'il se trouve dans le voisinage immédiat du roi, il est absent en pensée, tout entier aux méditations qu'il avait commencées dans sa cellule. Subitement, il frappe de son poing vigoureux la table et s'écrie : « Voilà qui est décisif contre l'hérésie des Manichéens. » Le prieur de St-Jacques qui l'avait accompagné à la réception royale, le touche et lui dit : « Faites attention, maître, que vous êtes maintenant à la table du roi de France. » Et il le tire fortement par sa cape, afin de l'arracher à son abstraction des sens. Maître Thomas, revenu

à lui, s'incline devant le roi et lui demande pardon. « De quoi ajoute le biographe, le roi fut plein d'admiration et il fut fort édifié par le maître qui, encore qu'il fût noble de naissance et que l'invitation d'un si grand Roi pût le réjouir et le distraire de sa contemplation, laissa dominer en lui l'abstraction de l'esprit... Le roi ordonna même que son propre secrétaire vînt recueillir à table même l'argumentation décisive contre l'hérésie manichéenne.

L'effort de pensée qui élevait St-Thomas au monde sensible le faisait pénétrer, à proportion, dans un autre monde, bien plus vrai à son sens, celui des causes et des lois. L'acuité de son regard intellectuel fut incomparable. Il avait un jour, en toute simplicité, n'avoir jamais rien lu, sauf les matières de l'Écriture révélée, sans l'avoir compris immédiatement.

Malgré cette aisance à se mouvoir dans l'univers de la pensée, il était d'une ardeur, d'un archernement au travail dont on trouve peu d'exemples à ce degré. Les témoins du procès canonique nous le décrivent occupé sans relâche. Jamais il ne perdait une minute. Il ne s'occupait en rien des choses séculières, à moins que la charité ne lui demandât d'en traiter pour un conseil qu'on sollicitait de lui. Le matin, après avoir dit la messe et avoir servi une deuxième messe, il lisait, écrivait, dictait, priait, méditait, enseignait. Les repos ou les récréations régulières ne venaient point interrompre le travail de son esprit. A table, on pouvait lui enlever, sans qu'il le remarquât, ce qui se trouvait devant lui. Si les Frères l'entraînaient au verger pour prendre quelque distraction, il s'échappait bientôt et on le retrouvait dans sa cellule ou à la chapelle. Ce labeur incessant ne s'arrêtait pas avec le soir. Il dormait peu et consacrait une partie de ses nuits à l'étude ou à la dictée.

Il lui arriva de recourir simultanément à trois ou quatre secrétaires. Même lorsqu'il était pris par le sommeil et que le corps succombait de fatigue, son intelligence ne cessait point toujours le travail : un témoin que cite le biographe G. de Tocco affirme que, dans cet état, il se fit qu'il continua la dictée entreprise.

Est-il étonnant, dans ces conditions, que son œuvre, malgré une vie relativement courte, — il est mort à quarante-neuf ans — soit extraordinairement volumineuse ? Le P. Mandonnet calcule que, rien qu'en son troisième séjour à Paris (1269-1272), il a composé la matière de plus de vingt de nos livres à trois cent cinquante pages in-12, sur des matières particulièrement abstruses et avec une maîtrise qui fait l'admiration des siècles.

* * *

Après les dons de l'intelligence, les dons du cœur et de la volonté. Chez le Docteur Angélique, nous en avons déjà fait l'observation, la vie cérébrale développée à l'extrême n'avait point, comme chez certains, atrophié la vie du cœur. Frère Thomas était fort sensible. La douleur, même physique, l'atteignait au vif d'une sensibilité délicate. Ce penseur si souvent abstrait de son entourage nous est décrit très affectueux pour ce même entourage.

Il évitait avec un soin scrupuleux de blesser jamais en paroles. Il gardait ce calme et cette limpidité lumineuse de l'âme, qu'on admire dans ses écrits, mais il avait en plus dans les rapports quotidiens, cette chaleur douce, que l'horreur du « moi » et le désir de s'effacer devant la vérité impersonnelle lui ont fait rigoureusement bannir de tout ce qui sortait de sa plume.

Il aimait à rendre service, à répondre avec l'opulence de son génie aux demandes même importunes qui lui étaient faites. Son œuvre est, en bien des endroits, le fruit de son inépuisable complaisance ou se réalise à la lettre la devise qu'il a léguée à son Ordre : « *contemplari et contemplata aliis tradere* ».

Nombre de ses traités et opuscules ont été rédigés par suite de la demande qu'on lui en adressait, sûr que Frère Thomas ne saurait rien refuser. Un de ses biographes, Ptolémée de Lucques en fait la remarque : « *Scriptis*, observe-t-il, *quaedam opuscula secundum consultationes sibi factas a diversis Principibus et personis*... Parfois c'était un personnage important qui lui demandait la solution de quelque problème : le Pape Urbain IV, la Comtesse de Flandre ou le Roi de Chypre. Parfois un soldat le questionne, parfois même un simple novice, le Frère Jean prend conseil de lui pour acquérir le Trésor de la science : *pro acquirendo scientiae Thesaurio*. A tous indistinctement, il accorde libéralement la plénitude de sa contemplation.

Sollicité de prêcher au peuple comme aux étudiants, il accepte malgré les écrasants labeurs de son enseignement et de ses travaux théologiques. Nous savons qu'il prêcha dans la chapelle du couvent de St-Jacques à Paris, et encore à Rome, durant la Semaine Sainte,

à Naples durant tout le Carême. Et le peuple accourait en foule à ces sermons d'une extrême simplicité, mais où se faisait entendre l'âme d'un saint.

St-Thomas ne fut point prodigue de son amitié. Il serait impossible, aussi bien, de se le figurer abondant en démonstrations affectueuses et ouvrant son cœur à tout venant. Malgré la réserve que sa nature essentiellement ordonnée lui imposait, il connut des attachements profonds et intimes. Son ami, cher entre tous, fut Fr. Raynald de Piperno. Il avait noué, avec ce religieux, son compatriote, une très étroite amitié. A son intention particulière, il rédige son *Compendium Theologicæ* et il l'y appelle : « *filii carissime Reginalde* », « mon fils très cher Réginald ».

Frère Thomas et Frère Réginald, ou plus exactement Raynald, demeuraient, au couvent, en deux cellules contiguës. Raynald servait de secrétaire à son maître qui bien souvent l'éveillait la nuit pour lui dicter quelque argumentation que sa veillée lui avait apportée.

A la messe de chaque matin, Frère Thomas avait pour servant son fidèle Raynald. Immédiatement après avoir célébré, sans même déboutonner tous ses vêtements sacerdotaux, il servait, à son tour, la messe de Frère Raynald. Ils se confessaient habituellement l'un à l'autre. A table, c'est Raynald qui veillait à ce que rien ne manquât au Saint Docteur constamment absorbé dans sa méditation. Il remplissait alors, comme le dit si expressivement G. de Tocco, l'office de « nourricier ».

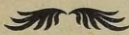
St-Thomas fut un sensible, un affectueux. Et cependant on nous le décrit toujours calme, toujours paisible, imperturbable et placide. Le Frère Conrad de Sessa, qui l'a beaucoup connu, nous le dépeint en quelques épithètes où se reflète la sérénité de cette nature aux passions maîtrisées et pénétrées de raison : « *homo, dit-il, pacificus, sobrius, humilis, quietus... contemplativus et castus* ». Un autre témoin au procès canonique, le Fr. Nicolas de Piperno, convers de Fossa-Nuova, qui l'a soigné dans sa dernière maladie, l'a vu sous les mêmes traits paisibles : « *vidit ipsam humilem, benignum et patientem, sine aliquaurbatione vel iracundia* ».

C'est que, chez le Docteur Angélique, les passions et les mouvements de la sensibilité s'étaient imprégnés de raison, ils ne connaissaient plus d'autre loi que celle de la volonté. Ce doux, ce placide, ce sensible et affectueux avait un vouloir d'acier. Il se possédait.

G. de Tocco nous raconte que, se rendant d'Italie en France, en vue du troisième séjour qu'il devait faire à Paris, Thomas prit la voie de la mer. É-late une tempête qui fait redouter un naufrage. Tandis que, raconte-t-il, les marins eux-mêmes craignaient la mort, il demeura impavide durant toute la tempête. ... Dans les terreurs de l'air, du tonnerre et de la tempête, se munissant du signe de la croix comme d'un bouclier, il disait : « Dieu est venu dans la chair, Dieu est mort pour nous. » (1)

ED. JANSSENS.

Professeur à l'Université de Liège.



Histoire de Brigands

Maître Thaddée Karpinski vint s'asseoir sur le banc de gazon, devant sa porte, sous un mélèze.

Il jeta sa toque par terre, se croisa bras et jambes, et se mit à regarder, en clignant les yeux, le soleil rouge qui s'enfonçait derrière une cime des monts Carpathes. Les rocs, du haut en bas, flambaient de leurs violettes, tandis qu'une ombre bleue, montant du fond des plaines, envahissait les plateaux couverts de sapins.

Une journée d'automne finissait. Les ouvriers de la ferme revenaient des champs, poussant à grands cris leurs bêtes.

(1) La seconde partie de cette étude paraîtra dans notre prochain numéro.

Les grues des puits grinçaient en cadence. Par-dessus les toits des étables, on entendait déjà le rire des chats-huants.

Maître Karpinski songeait à la tranquillité dont jouissait le pays, depuis que les carabiniers de l'impératrice Marie-Thérèse tenaient en respect les brigands de la montagne! Il songeait aussi au sac de florins que lui avait gagné, dans la journée, la vente de son bois. Voilà qui lui permettrait de fêter la venue du nouvel enfant qu'il attendait pour cette nuit même. Car la vieille Loudmila, sorcière et accoucheuse, ne se trompait jamais. Elle avait mis au lit dame Karpinska, bousculait les servantes, surveillait les préparatifs, et venait de prier respectueusement le noble seigneur d'aller s'asseoir quelque part, le plus loin possible, parce que les hommes ne sont bons à rien quand il s'agit de mettre un enfant au monde.

Pensant tout à coup à sa femme et au beau concert qu'elle lui préparait, maître Thaddée ne sut plus s'il voulait rire ou pleurer. Il prit le parti de boire pour se donner du cœur. Et il allait crier à un valet de lui apporter un pot de son plus vieil hydromel, quand une forme blanche apparut au fond du verger déjà sombre, traversa la pelouse comme un éclair et vint s'abattre près du banc :

C'était un bûcheron, serf des Karpinski. Ses longs cheveux en désordre lui couvraient le visage ; il tenait embrassés les genoux du patron et répétait en claquant des dents.

— Botchouk, Botchouk.

— Botchouk ! s'écria maître Thaddée stupéfait. Le brigand Botchouk ? Voilà six mois qu'il est pendu.

— Ah ! mon bon seigneur, n'en croyez rien. On en a fait courir le bruit pour tranquilliser les gens. Je vous dis qu'il se porte mieux que nous. Le quêteur des capucins l'a rencontré, avec sa bande, sur la route de Kolomya. Ils ne lui ont pas fait de mal, parce qu'ils respectent l'Église, mais ils lui ont volé son âne. Ils ont brûlé deux fermes, près de Sopow et tué deux marchands hongrois. Par le saint Thaumaturge, je vous jure qu'ils seront ici cette nuit.

Maître Thaddée se leva, entra dans la grande salle, où ses domestiques soupaient, accroupis en rond devant la cheminée, décrocha son fusil sans rien dire, et le regarda longuement.

— Combien sont-ils ?

— Treize, répondit le bûcheron à voix basse. Botchouk n'a jamais plus de douze hommes. Il les appelle ses apôtres, mais que Dieu nous préserve de ces apôtres-là ! Ce sont les apôtres du diable.

Maître Karpinski remit son arme au clou. Il pensait : J'ai six hommes, quatre fusils... Sept hommes, avec celui-là... Aurons-nous le temps d'aller chercher du renfort au village ? Où cacher nos trois petits enfants ?... Se défendre autour du clos : impossible. S'enfermer ici ? Un siège, des coups de feu ? Ma femme en mourra de peur... Ils nous grilleront comme des porcs...

Une plainte déchirante arriva de la chambre voisine. Dame Karpinska ressentait les premières douleurs de l'enfantement.

— Loudmila ! Venez. Que je vous parle ! cria maître Thaddée, hors de lui.

Mais tandis qu'il lui expliquait la chose à l'oreille, un jeune garçon, la tête en sang, se précipitait dans la demeure :

— Les brigands sont au bas de la colline. Ils viennent du côté de Sopow. Ils m'ont envoyé une balle qui m'a éraflé la tempe.

Ce fut la panique. Les hommes cherchaient des armes, se jetaient des appels, renversaient les meubles. Les femmes tournaient sur place en poussant des lamentations éperdues

qu'accompagnaient les aboiements des chiens et les hurlements de l'épouse en gésine.

— Partez, partez tous ! vociférait la vieille Loudmila. Allez vous cacher dans la Grotte au Daim. Passez derrière les granges. En route, en route ! Qu'on me laisse seule ici, je les recevrai. Vous, maître Thaddée, donnez-moi votre or, dépendez ces jambons, passez-moi les flambeaux d'argent. Dehors, les autres, dehors !

En un clin d'œil elle eut mis treize couverts, chargé la table de victuailles et de boissons, allumé toutes les chandelles.

Et comme maître Thaddée, héritant sur le seuil, faisait mine de revenir vers la chambre de sa femme :

— Partez vite ou vous perdez tout. Emmenez les chiens.

Il n'y avait plus personne dans la grande salle silencieuse, resplendissante de lumière. Deux chats qui s'étaient tapis sous un bahut, vinrent lécher à terre, près de l'âtre, le lait de leur écuelle cassée. Debout au chevet de la dame qui gémissait doucement, la vieille prêtait l'oreille.

Un coup de crosse ébranla la porte. Dame Karpinska poussa un cri, se redressa, secouée de convulsions terribles, et retomba sans connaissance.

Un cliquetis d'armes emplissait la maison. Au milieu de la rumeur, une voix impérieuse demandait :

— Où est le maître de céans ?

— Le voici ! cria Loudmila, en bondissant dans la salle.

Son mouchoir s'était dénoué et ses cheveux tourbillonnaient autour de son masque grimaçant. Elle brandissait à bout de bras un petit être, nu comme un ver et plus cramoisi qu'une écrevisse tirée d'un pot d'eau bouillante. Elle le portait sous le nez de Botchouk, en chantant sur un ton plaintif de cantilène :

— Respecte cet innocent qui te reçoit dans sa maison. Respecte la mère qui vient de le mettre au jour. Respecte les saintes images qui te regardent. Et puisqu'on te fait un accueil honorable, conduis-toi en honnête homme.

Botchouk rangea derrière lui ses douze apôtres, enleva son vaste chapeau orné d'une plume de faucon, et considéra tour à tour cette très vieille femme et ce très jeune enfant.

Pour un bandit de sa réputation, il n'était pas d'une beauté idéale. Mais il portait galamment son justaucorps à broderies que barrait un baudrier serti de pierres précieuses, et ses deux jambes, serrées par les courroies de cuir qui retenaient ses sandales, étaient sveltes comme des bouleaux qu'enlaccerait une tige de lierre.

— J'aime ce petit enfant, dit-il, je veux qu'il s'appelle, comme moi, Dobromir. Et puisqu'il daigne nous inviter, mettons-nous à table. J'ai faim.

Sur un plat, parmi les flacons, les quartiers de viande et les fromages, scintillaient les florins de maître Karpinski.

— Voilà le premier cadeau que je ferai à mon filleul, dit le brigand. Ma vieille, offre-les de ma part à sa mère.

Et comme certains hommes de la bande se permettaient, à l'adresse de l'accouchée, des plaisanteries de mauvais ton, il les rappela sévèrement aux convenances.

— Vraiment, je te croyais plus riche, dit Loudmila qui était venue s'asseoir derrière lui et dégustait un verre d'eau-de-vie. N'as-tu pas quelque trésor enterré dans la montagne ?

— J'en ai un, je te l'indiquerai si tu me dis la bonne aventure.

La vieille lui saisit la main et penchant son nez crochu :

— Oh ! oh ! voici une bonne ligne... Si cette ligne-là continuait un peu plus, mon garçon, tu épouserais l'impératrice.

— Cela me plairait fort ! dit Botchouk.

— Malheureusement, elle est trop courte. Et cette autre va trop loin... Elle te mène à la potence. Dans dix ans, tu seras pendu.

— Cela me plaît beaucoup moins ! s'écria Botchouk.

Un coup de sifflet retentit sous les fenêtres et une voix cria du dehors :

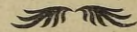
— Voilà les carabiniers de Sa Majesté !

— Que Dieu lui donne longue vie ! hurlèrent les brigands, en portant galement deux doigts à leur chapeau, puis, ils se jetèrent sur leurs espingoles et vidèrent la maison sans retard.

— Botchouk ! Botchouk ! ricanait la vieille, appuyée sur sa bosse au chambranle de la porte. Ne cours donc pas si vite, tu as le temps. Tu as dix ans devant toi.

Pourquoi vous en faire un mystère et m'approprier le bien d'autrui ? J'ai lu cela en polonais, dans les vieux Mémoires du poète François Karpinski dont la naissance fut marquée par cet événement mémorable, et je vous le raconte, en français, pour vous distraire.

PAUL CAZIN.



La vie aux États-Unis

Les élections présidentielles

Le 10 juin s'est réunie à Cleveland (Ohio) la convention nationale républicaine. Le 20 juin se tiendront à New-York les assises de la convention nationale démocratique.

Ces deux événements passionnent l'opinion publique américaine en même temps qu'ils laissent froids la majorité des gens de chez nous. L'indifférence de ces derniers s'explique par le peu d'intérêt que leur offrent les incidents de la vie publique d'outre-Atlantique et aussi, il faut l'avouer, par leur ignorance des problèmes viraux qui agitent la grande république du Nouveau-Monde. Cette ignorance et cette indifférence sont fâcheuses, car en dépit de la politique d'isolement que certains de leurs hommes d'Etat se plaisent à proclamer les États-Unis sont appelés à prendre et prennent en fait une part de plus en plus marquante dans le règlement des questions internationales. Sortis indemnes et enrichis de la tourmente qui a atrophie pour longtemps nos contrées, conscients du rôle considérable et quel que peu inattendu qu'ils ont joué aux derniers mois de la guerre et de l'armistice, avertis des efforts réalisés par maints pays européens pour assurer leur bienveillance et leur appui, les États-Unis sont devenus une des puissances mondiales dont il importe de pénétrer les projets et d'observer les agissements. A titre d'illustration et incidemment, nous avons laissé entrevoir dans un précédent article (1) la répercussion profonde de leur politique d'immigration au Japon et en Italie, et en général, bien que dans une moindre mesure, dans beaucoup de pays d'Europe et d'Asie. Beaucoup plus important encore sera pour l'Europe le résultat des élections présidentielle du 4 novembre prochain. A ce titre, nous devons suivre avec attention les épisodes des luttes électorales déclenchées officiellement par la réunion des conventions républicaine et démocratique.

L'organisation politique américaine est essentiellement différente de celle de nos pays. Nous nous proposons d'en esquisser les caractéristiques dans une série d'articles ultérieurs. Mais pour comprendre

(1) Revue catholique du 30 mai 1924.

l'économie et le rôle des conventions nationales faisant l'objet de ces notes, il est indispensable de rappeler dès à présent l'essentiel du régime américain.

Les Etats-Unis forment une république fédérale, dotée d'un gouvernement central indépendant du gouvernement particulier de chacun des quarante-huit Etats qui la composent.

Le pouvoir exécutif fédéral est confié à un Président, — homme de parti — choisi pour quatre ans — élu en novembre et entrant en charge au mois de mars suivant — et rééligible.

Depuis 1801 deux grands partis, sous des noms qui ont varié, se sont disputés les fonctions présidentielles : le parti démocratique et le parti républicain.

Le parti républicain, actuellement au pouvoir en la personne de M. Coolidge, sera maître de la Maison Blanche jusqu'en mars 1925. Pour lors, et par les élections qui doivent avoir lieu en novembre prochain, le peuple américain devra décider s'il entend l'y maintenir ou repasser la main au parti démocratique, évincé en 1920.

Les destinées personnelles de M. Coolidge sont-elles liées à celles de son parti ? En d'autres termes, si celui-ci triomphe en novembre, le Président continuera-t-il à occuper son poste actuel en mars 1925 ?

C'est précisément la question qu'a eu à résoudre la convention nationale républicaine de Cleveland (1).

Si, au contraire, le parti démocratique sortait vainqueur du scrutin de novembre, quel serait le démocrate appelé à prendre en mains la direction du pays ?

C'est ce que décidera dans cinq jours la convention démocratique de New-York.

Comme on le voit, la convention nationale de chaque parti a pour mission de désigner le candidat de ce parti au poste présidentiel qui doit être conféré en novembre.

En outre, et de façon secondaire, il est chargé de proclamer le programme du parti, la « plateforme » électorale.

Examinons brièvement la composition de chaque convention nationale et la manière dont elle s'acquitte de son double rôle.

La convention nationale est composée de tous les délégués élus au sein du parti dans les quarante-huit Etats de l'Union ; sans égard à sa force relative dans un Etat, chaque parti envoie à sa convention un nombre de délégués égal au double du nombre total de sénateurs et députés de cet Etat au Congrès fédéral. Ainsi dans l'Etat de New-York, qui envoie quarante-cinq représentants et sénateurs au Congrès (quarante-trois plus deux), les partis républicain et démocratique envoient nonante délégués à leur convention respective. A raison de quatre cent trente-cinq députés et nonante-six sénateurs pour la république, il y a donc mille et soixante-deux délégués à chacune des conventions républicaine et démocratique. Ce n'est pas tout. Chaque délégué est flanqué de droit d'un *alternate*, c'est-à-dire d'un « second », ce qui porte le nombre des officiels à deux mille cent vingt-quatre par convention. Chiffre imposant mais qui n'est pas définitif, car beaucoup de délégués sont accompagnés de parents, d'amis ou de *supporters*, qui grossissent de copieuse façon le contingent de la convention et le dotent d'un élément hurleur qui atteint jusqu'au triple ou au quadruple du nombre des délégués officiels. On comprend sans peine que pareille assemblée ne puisse se tenir dans le premier local venu, et que la salle de réunion des dimensions voulues ne puisse se trouver en dehors des grandes villes des Etats-Unis.

C'est pourquoi les conventions nationales se tiennent toujours dans une ville importante offrant, avec le local, toutes les facilités, toutes les distractions et tout le confort indispensables à l'Américain en voyage. Le choix de la localité tient d'ailleurs moins du hasard que du régime de la surenchère : avec un sens pratique remarquable, le comité national de chaque parti accorde toujours ses préférences à la ville qui lui fait les offres les plus alléchantes pour tenir les assises en ses murs. Ces propositions ne sont pas négligeables : elles comportent souvent l'exonération des frais de voyage, de logement et de nourriture des délégués et de leur femme, sans compter l'octroi d'un plantureux subside pour faire face aux frais de la convention elle-même.

Quelques jours avant l'ouverture de la convention, commence l'arrivée tumultueuse des délégations des divers Etats, conduites

par leur président. Des défilés processionnels et tintamarresques à grand renfort de cuivres, de bannières et de cris donnent à ces manifestations préliminaires le ton voulu, qui s'apparente étrangement à celui des carnivals et des foires.

Mais ce ne sont là que hors-d'œuvre. Le travail officiel et définitif est fourni par la convention assemblée entre les quatre murs de la salle monstre, qui contient à grand-peine la foule délirante des faiseurs de candidat.

La première réunion de la convention est consacrée à la nomination d'un président temporaire et de secrétaires, à l'élection de comités et à l'adoption d'un règlement.

A la réunion suivante, un président définitif est élu et, comme tout président conscient de son rôle, inaugure ses fonctions par un *speech*. Après quoi le comité des résolutions énonce les différents points constituant le programme du parti, en des termes ordinairement très larges, prudents et sibyllins, ainsi qu'il convient pour donner satisfaction aux opinions nuancées de l'auditoire.

Puis vient enfin le choix des « aspirants » au poste de candidat du parti aux élections présidentielles. C'est la partie capitale. Chaque Etat, appelé suivant l'ordre alphabétique, propose un candidat par l'organe du président de sa délégation. Lorsque l'appel des quarante-huit Etats est terminé, six, huit ou dix aspirants ont ordinairement été proposés aux suffrages de la convention et magnifiés en termes pompeux par leurs parrains. C'est autour de leurs noms que la bataille va faire rage pour aboutir enfin à l'élection du candidat unique, après dix, vingt, trente, quarante tours de scrutin et davantage. Il s'agit en effet de rallier sur un même nom les votes de la majorité absolue des délégués, à la convention républicaine, et ceux des deux tiers de ceux-ci, à la convention démocratique. Ce résultat est rarement instantané. Il a souvent fallu des heures, il a parfois fallu des jours pour mettre les délégués d'accord sur le choix de celui qui ferait non pas le meilleur président en cas de succès du parti, mais le candidat le plus capable d'assurer le triomphe de ce dernier. A moins de posséder un candidat transcendant et indiscuté, un parti recherche donc avant tout, par tactique, un candidat populaire plutôt que génial, anodin et sympathique plutôt que brillant et revêché. Le grand homme est un signe de contradiction, même parmi les siens. Il est dangereux parce que de mauvais rendement. L'homme médiocre, inoffensif, aux vertus mineures est susceptible de recueillir par son parti beaucoup plus de voix, parce qu'il est moins envié et moins haï. C'est pourquoi l'homme inoffensif et médiocre est le candidat idéal. En pratique, s'il ne s'est jamais révélé politique génial, le candidat moyen a généralement réalisé les honnêtes espérances que l'on fondait sur lui. Le système aurait pu réserver de plus désagréables surprises.

Quand, finalement, après des heures ou des jours de vociférations, d'acclamations et d'intrigues le choix des délégués s'est porté sur le candidat définitif du parti à la présidence, rien n'est fait que la moitié de la besogne. Tout est à recommencer pour la désignation du candidat du parti à la vice-présidence. Mais le poste est d'importance relativement si minime, et l'éreintement des délégués est si considérable, que cette dernière partie du programme se liquide d'ordinaire beaucoup plus rapidement. Après les heures troubles et enfiévrées, chacun est pressé d'en finir et de prolonger dans un calme relatif son séjour dans la grande ville aux frais de la princesse.

Quant au candidat élu, il devient le porte-drapeau du parti, et son esclave. C'est lui qui, au cours d'une campagne électorale échevelée, va être astreint à parcourir l'immense étendue du territoire fédéral pour y porter la parole rédemptrice. C'est lui qui va devoir serrer les milliers de mains tendues vers sa potentielle présidence. C'est lui encore... mais tout cela est déjà de l'histoire ancienne. N'annonce-t-on pas que la campagne se fera par T.S.F., et que les poignées de mains se donneront par haut-parleur ? Ce serait dommage. Il y avait un peu d'épopée dans les folles randonnées de ces trains spéciaux portant aux quatre coins de l'Union les deux hommes prédestinés, engagés dans un gigantesque combat pour une des plus hautes magistratures du monde.

Et tout cela sera remplacé par d'imperceptibles ondes...

CH. DU BUS DE WARNAFFE.

(1) Sa décision n'est pas encore connue. Tout porte à croire qu'elle aura été affirmative.



Invocation litanique à la Très Sainte Trinité

*Te, trina Deitas unaque, poscimus
Sic nos tu visita sicut te colimus :
Per tuas semitas auct nos quo tendimus
Ad lucem quam inhabitas.*

S. THOMAS D'AQUIN.
*Hymne au Saint Sacrement (matines
de la Fête-Dieu).*

Seigneur, aie pitié de nous ;
Jésus-Christ, aie pitié de nous !

Seigneur, écoute-nous ;
Seigneur, exauce-nous !

Père dont la pensée a fait surgir le monde
et rendu, Créateur, les ténèbres fécondes
en semant la parole en leur vacuité ;
Dieu sculpteur de la forme et plasmateur des types,
Toi qui meus l'univers autour de ses principes
par ton Intelligence et par ta Volonté ;

Père, aie pitié de nous :
de nos erreurs, ô Dieu, que nous soyons absous !

Fils Rédempteur du monde, écrasé sous la croix
comme un fruit de salut pour la soif de nos âmes ;
Phénix mort pour renaître au vol doré des flammes,
Agneau né pour la mort sur la paille et le bois ;
Face où chaque péché vient cracher son injure,
Corps pétri dans son sang pour notre nourriture,
Pain jeté sur la route et toujours méprisé ;
Jésus qu'on n'ose aimer et qu'on veut ne plus craindre,
si grand est ton effort d'accueillir et d'étreindre,
que rompus sont tes bras, que ton cœur est brisé !

Fils, aie pitié de nous :
de nos erreurs, ô Dieu, que nous soyons absous !

Esprit : magnificence, immanence, lumière,
âme ardente du monde, et force, et charité ;
souponnail grillé d'or des profondeurs premières
qui souffle la chaleur, les vents et la clarté ;
sève qui fait frémir les forêts printanières,
resplendir les moissons au soleil de l'été ;
— comme l'eau tire à soi la baguette du meige,
monte, brise la glace à la fonte des neiges,
inonde le pré jaune et reflète l'azur ;
quand l'homme a pour la Grâce adorné sa demeure,
jaillis dans le silence, ô Vie intérieure
qui sauves le malade et qui laves l'impur.

Esprit saint, aie pitié de nous :
de nos erreurs, ô Dieu, que nous soyons absous !

Trinité ;
Trinité, déité ;
Père et Fils, Paraclète : Unité ;
Intelligence, Amour et Volonté ;
une seule Substance, une seule Entité ;

Plénitude et Puissance en leur infinité ;
Abîme de mystère, et dans l'Abîme, Certitude ;
inconcevable, inexplicable, inexprimable — et Vérité :
l'orgueil qui veut T'approfondir et Te fixer devient aveu
[gle et négateur de la clarté
et la foi qui veut T'adorer, se met la main devant la face
et c'est pourquoi Tu Te révéles, à nous, pécheurs, dans
en images, symboles, paraboles, similitudes, [ta Bonté
pour que nous n'allions pas mourir, épouvantés.
Trinité Sainte, aie pitié de nous :
de nos erreurs, ô Dieu, que nous soyons absous !

* * *

Parce que nous avons adoré la matière,
parce que nous avons péché contre l'Esprit,

en ces neufs de science aux lampes sans lumière
et dont les tours d'orgueil ont le Ciel en mépris :
les maçons de l'Erreur en ont taillé les pierres ;
au fronton, le Néant sur le vide est inscrit.

Parce que nous avons adoré la matière,
son poids est sur nos reins, à nous, fils de l'Esprit.

Parce que nous avons fait de l'Homme une idole,
dieu d'or sur un autel éclaboussé de sang.

Orgues des grands mots creux, encensoirs des paroles,
lueurs de fausse aurore aux clameurs des passants,
sirènes dans la nuit perdant les foules folles,
écho des vains espoirs qui va s'affaiblissant.

Parce que nous avons fait de l'Homme une idole,
nous regardons nos mains toutes rouges de sang.

* * *

Par ton Éternité, par ta Création,
par ta Promesse et par ton Incarnation,
par ta naissance, et ta vie, et ta Passion ;
par tes souffrances, ta croix, ta mort, ta sépulture,
ta descente aux Enfers, ta Résurrection,
par ta blanche Présence aux églises obscures,

— délivre-nous, Seigneur, avant le dernier jour !

De tout mal et de tout péché,
des intimes tentations, des embûches cachées,
de l'orgueil de l'esprit et de l'aiguillon de la chair ;
de la peste, de la famine et de la guerre,
de l'avarice, de la haine et des séditions,
du meurtre, de la mort imprévue et soudaine,
de ce siècle mauvais, mais surtout de nous-mêmes,

— délivre-nous, Seigneur, avant le dernier jour !

Quand viendra ce jour de terreur,
alors, où serons-nous, Seigneur ?

Quand le Livre sera porté
pour être lu dans la clarté
de l'éternelle Vérité ?

De nos pensées les plus secrètes,
du moindre signe de nos têtes
justice exacte sera faite.

Le saint lui-même tremblera,
et le pécheur se cachera
la face derrière son bras.

Roi d'effrayante majesté,
Toi qui sauves par charité,
sauve-moi, Source de pitié !

Que tu n'aies pas livré en vain
ta Chair pour être notre pain,
ton Sang pour être notre vin !

Une seconde fois Sauveur,
quand viendra ce jour de terreur !

* * *

Agneau de Dieu, qui effaces les péchés du monde,
pardonne-nous, Seigneur !

Agneau de Dieu, qui effaces les péchés du monde,
exauce-nous, Seigneur !

Agneau de Dieu, qui effaces les péchés du monde,
aie pitié de nous, Seigneur !

Jésus-Christ, écoute-nous ;
Jésus-Christ, exauce-nous !
Seigneur, aie pitié de nous ;
Christ, aie pitié de nous ;
Seigneur, aie pitié de nous !

Pater Noster....

V. Ne nous laisse pas succomber à la tentation.

R. Mais délivre-nous du mal.

V. Sauve-nous des fausses doctrines et des mauvais con-
ducteurs,

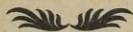
R. O seul Navire qui ne fasses jamais naufrage,
ô seule Tour que les béliers n'ébranlent pas !

ORAISON.

Seigneur, Dieu en trois personnes, qui as tiré l'homme de la terre par ta Volonté, l'as relevé de la chute par ta Charité, lui as par ton Esprit insufflé la lumière ; nous T'en prions, accorde-nous, abandonnant les séductions et les systèmes de l'erreur, de désirer avec ardeur la vérité et de la chercher avec prudence, de la découvrir en certitude et de la pratiquer en plénitude, en l'honneur et gloire de ton Nom.

Ainsi soit-il !

G. DE REYNOLD.



Prière à nos lecteurs de lire l'annonce de notre page 22 et de nous envoyer sans tarder leur souscription éventuelle, nos abonnés seront les premiers servis.



Réflexions sur la bourgeoisie (1)

A propos de l'« Eloge du bourgeois français », par R. Johannet.

Mon cher Johannet, dans l'amitié où nous sommes, nous nous trouvons, pour la même affaire, en accord et en désaccord profonds. Vous rédigez l'*Eloge du bourgeois français*, que vous publiez au moment même où ce bourgeois fait les pires sottises et au moment où, pour ma part, je me disposais à faire la critique de la bourgeoisie. Je vous ai déjà dit quelques-unes de mes critiques. Vous me faites l'amitié de me prier de les développer. Voici.

Vous dites, Johannet, que le bourgeois est le grand artisan de la civilisation : c'est lui qui fait l'effort de l'épargne ; c'est lui qui conserve, administre, accroît la richesse des nations ; c'est lui qui, par ses institutions domestiques et sociales, convoie cette richesse à travers les siècles. Il est le grand organisateur de la paix et de la prospérité françaises. Vingt fois, il a sauvé l'Etat. Il a donné à l'Etat ses plus grands administrateurs, à la nation son élite qu'il renouvelle sans cesse. L'Etat, la nation ne peuvent sans périr se passer de son concours. Tout ceci est parfaitement exact, et nous sommes d'accord, sauf quelques réserves que je vous dirai tout à l'heure.

Ayant fait ces constatations, vous proclamez que, en fait, sous tous les régimes politiques, la bourgeoisie a été la grande ouvrière de la vie nationale et, devant la démission apparente de la bourgeoisie contemporaine qui cède le pas au socialisme dit prolétarien, vous vous indignez et vous annoncez que la bourgeoisie, reprenant conscience d'elle-même, ne tardera pas à rétablir l'ordre nécessaire, indispensable aux sociétés humaines, et qui sera l'ordre bourgeois.

Ici, mon cher Johannet, nous sommes en désaccord total, et je ne vous cacherais pas que j'entre en révolte devant vos affirmations. Ce n'est pas sans beaucoup de raisons, que je crois fortes. Si ce désaccord se produit, n'est-ce pas parce que, emporté par votre sentiment bourgeois, vous n'avez pas fait une distinction, que je crois capitale, entre le bourgeois chef dans l'Etat et le bourgeois serviteur de l'Etat ?

Je vous dis tout de suite la thèse que je veux soutenir :

Le bourgeois est grand dans la nation quand il reconnaît que sa fonction est une fonction subordonnée. Alors les services qu'il rend sont immenses.

Le bourgeois est le pire des anarchistes et des destructeurs lorsqu'il prétend que sa fonction est la première dans l'Etat et lorsque, sur cette prétention, il veut asseoir son règne politique.

— Là-dessus considérons un peu la fonction du bourgeois.

LA FONCTION BOURGEOISE.

Vous savez, Johannet, que je ne reconnais en aucune manière, l'existence d'une classe bourgeoise, au sens économique, comme l'entendent les marxistes. Je reconnais, par contre, l'existence de classes sociales bourgeoises, où se recrutent les différentes élites de l'économie nationale. Ces classes se distinguent des autres par la conception qu'elles ont de la fonction qu'elles rempliront dans les compartiments économiques où leurs membres prendront place.

La fonction du bourgeois c'est, essentiellement, la capitalisation, avec l'emploi de tous les moyens qui servent à capitaliser, et la gestion, sage, honnête, prudente, des biens acquis.

Je proclame avec vous que cette fonction est de la plus haute importance. C'est une fonction sociale, qui s'accomplit par des moyens économiques, grâce à laquelle une nation peut demeurer une nation. Sans cette vertu de haute épargne, de capitalisation, il n'y a pas de société possible. Un peuple qui consumerait au jour le jour ce qu'il produit ne serait qu'une horde ; pour lui, tout serait à refaire à chaque génération ; il ne connaîtrait aucune paix civile ni sociale ; ses enfants seraient en état de guerre permanente. Il vivrait dans la barbarie.

Or, cette fonction d'épargne, de capitalisation, c'est celle du bourgeois. Le bourgeois, qu'il soit du commerce, de l'industrie ou de la terre est un homme qui, produisant dix, épargne deux ou trois, et gère ensuite cette épargne avec la volonté de s'opposer à sa dispersion. Quand il délègue les siens au Palais, à l'Université, c'est en leur donnant la mission de prolonger la fonction bourgeoise hors des murs où elle est accomplie, de défendre l'épargne, d'en enseigner le respect, d'en louer l'utilité en tous lieux.

(1) M. Georges Valois a publié, dans l'*Action Française*, à propos du livre de Johannet, la remarquable étude que nous reproduisons.

Voilà essentiellement la fonction bourgeoise. Lorsque le bourgeois s'y tient, il est le meilleur des citoyens. Prononcez son éloge ; nous n'y reprendrons rien. Nous louerons avec vous les vertus bourgeoises, dont la première, qui est le point de départ de la fortune bourgeoise, est de savoir se priver, se refuser un plaisir au nom de l'épargne. Lorsque le bourgeois est dans sa fonction, il atteint la grandeur. Non seulement le bourgeois est l'homme grâce à qui la nation ne gaspille pas ses richesses, mais il est l'homme qui introduit une conception de l'honneur dans les échanges. L'honneur bourgeois, c'est de faire face à ses échéances. Cet honneur est établi sur la gloire qui s'attache à la fonction de l'épargne. Un homme qui tient au jour de l'échéance, c'est un homme qui a parfaitement accompli sa fonction d'épargnant. Voilà qui sert fortement la justice dans la production. C'est grâce à cette conception de l'honneur bourgeois que chaque producteur a la plus grande certitude possible de recevoir, au jour dit, le prix de son travail.

Dans cette fonction, le bourgeois est utile ; il peut être grand. Le malheur est que les vertus qu'il y acquiert deviennent des éléments de désordre lorsque, par une pente que l'on trouve au seuil de toute maison, qu'elle soit noble, bourgeoise ou ouvrière, le bourgeois veut en faire la base d'un pouvoir qui le sort de sa fonction.

ERREURS DE LA BOURGEOISIE.

Plus il remplit sa fonction avec exactitude, plus le bourgeois court de risques de se tromper gravement sur la vie nationale, dans laquelle il rencontre deux êtres qui n'ont pas, ne peuvent et ne doivent avoir les mêmes conceptions que lui : le Prince et le Peuple. A l'Etat et au peuple, le bourgeois a tendance à ne jamais donner leur dû. Et ceci à cause des vertus bourgeoises, à cause de ces vertus d'épargnant que nous venons de louer.

Le bourgeois, ce grand administrateur de la fortune nationale, habitué à l'effort d'épargne, regarde toujours avec inquiétude le peuple, qui n'épargne pas, et l'Etat, qui dépense. Il juge qu'il sera meilleur économiste qu'eux de la richesse publique, ce qui l'amène à rogner au tant qu'il le peut sur deux choses, le salaire et l'impôt. Il considère que c'est pour le bien général : il est révolté à la pensée qu'une partie du salaire sera gaspillée en plaisirs sans qu'il en reste rien de durable, et qu'une partie de l'impôt sera employée à entretenir des gens qui ne produisent rien d'utile, ou à des dépenses d'Etat qui ne servent pas le mouvement des affaires. C'est ce qui fait que le bourgeois est toujours en discussion avec le fisc et avec les ouvriers. Lorsque l'Etat est bien organisé, cela est sans grand conséquence, parce que le Prince et le Peuple, qui ont des goûts communs, s'entendent assez bien pour donner au bourgeois le sentiment de ses obligations, et cette retenue du bourgeois n'est qu'un frein qui limite utilement le Prince et le Peuple, assez portés à des désirs excessifs.

Mais cela devient très grave lorsque l'Etat est faible ou après une longue période de paix intérieure et extérieure.

Dans ces deux cas, le bourgeois est tenté de vouloir étendre sa loi propre à toute la nation. Et voici le raisonnement qu'il fait :

Constatant que ses entreprises prospèrent à cause de ses vertus d'épargnant, il pense que l'Etat serait mieux administré s'il était entre les mains d'hommes de son espèce, habitués à l'épargne et à la bonne gestion. Constatant, d'autre part, qu'il se fait obéir des hommes qui travaillent dans ses établissements, il pense que tout irait mieux si des hommes comme lui commandaient à toute la nation. Et voilà la grande erreur bourgeoise.

On ne gère pas l'Etat comme une maison de commerce ou comme une usine. Seuls des compartiments de l'Etat peuvent être exploités, dirigés selon les méthodes qui valent dans l'usine et dans la maison de commerce. La fonction de l'Etat n'est pas d'épargner, mais de permettre la constitution de l'épargne, de la protéger, afin d'en utiliser le fruit pour fournir à la nation tout entière le moyen d'atteindre ses destinées par toutes les œuvres de l'homme. La fonction bourgeoise n'est qu'un des moyens d'action de l'Etat. Lorsque l'Etat est dirigé selon les conceptions qui se forment dans l'exercice des vertus bourgeoises, il ne remplit plus sa fonction.

D'autre part, on ne gouverne pas les citoyens d'une nation comme on dirige les ouvriers d'une usine ou les employés d'une maison de commerce. C'est une grave erreur du bourgeois que de croire qu'il gouverne ceux qui travaillent sous ses ordres. Le bourgeois, dans ses établissements, ne commande qu'à une partie de l'homme. Il est le chef des qualités de métier ; il n'est pas le chef des idées, des passions, des mœurs, c'est-à-dire de tout ce qui joue un rôle énorme dans la vie de la nation. Le gouvernement de l'établissement bourgeois,

c'est le commandement du travail. Le gouvernement de l'Etat, c'est presque le commandement de l'être humain total. Lorsque le bourgeois veut tenir l'Etat, et le manier au-dessus des peuples comme il manie son pouvoir de chef bourgeois, il se heurte immédiatement à ce monde d'idées, de passions, de mœurs, qu'il ne connaît pas et qui le déborde aussitôt.

Or, depuis qu'il y a des bourgeois et qui épargnent, la difficulté a toujours été la même. Les bourgeois ont toujours été tentés de réaliser cette chimère, l'Etat bourgeois. Depuis un siècle et demi, ils ont soutenu tous les mouvements politiques qui paraissent faire de leur chimère une réalité. Ils ont en partie réussi parce qu'ils ont mis quelques-uns des leurs à la tête de l'Etat. Ils ont échoué parce que cette possession de l'Etat a toujours été pour eux une duperie. Ils ont échoué parce qu'il ne peut pas y avoir de gouvernement bourgeois, — parce que les vertus bourgeoises ne sont pas des vertus de gouvernement, — parce que dès qu'un gouvernement prend le caractère de gouvernement bourgeois, il a contre lui tout ce qui n'est pas bourgeois, — parce que les bourgeois, lorsqu'ils occupent l'Etat, sentant contre eux cette révolte qu'ils ne comprennent pas, ignorant les moyens de l'apaiser, fléchissent devant elle et lui livrent les intérêts permanents de l'Etat en échange de la sauvegarde d'intérêts bourgeois immédiats. D'un mot, qui grossit la réalité, je vous dirai qu'un bourgeois, maître ou allié de l'Etat, cédera la Ruhr en échange d'un droit de douane favorisant le groupe d'usines qu'il contrôle.

La décadence de l'Etat français au cours du dix-neuvième siècle et au commencement de ce vingtième, ce n'est rien d'autre que l'histoire des fléchissements de l'Etat tenu par des bourgeois impatientes devant l'autorité du Prince et prenant peur devant les mouvements populaires, par des bourgeois cédant, à des démagogues qui étaient eux-mêmes des bourgeois, des portions de l'Etat, au détriment de l'intérêt national, tant que l'ordre et la propriété n'étaient pas menacés directement. Tous ces bourgeois ont laissé diminuer la France sans réaction vive. Ils n'ont été énergiques que lorsqu'ils ont vu leurs intérêts bourgeois menacés. Alors ils ont été féroces, aux journées de juin ou pendant la Commune.

* * *

Il y a bien d'autres choses à dire sur l'impuissance du bourgeois à gouverner directement une nation, la nôtre au moins. Je pourrais vous dire comment un régime qui prend un caractère bourgeois rend extrêmement difficile l'incorporation des hommes de valeur qui naissent dans le peuple et qui trouvent devant eux une coalition bourgeoise ; je pourrais vous dire comment la domination des vertus bourgeoises rend difficile le gouvernement d'un peuple parce qu'elle prend le caractère de la domination de l'argent, qui est insupportable à l'artiste, à l'écrivain, au soldat, au prêtre, au peuple. Je pourrais commenter les résultats de ces élections du 11 mai qui sont, pour une grande part, l'œuvre de bourgeois qui se cabrent devant l'impôt. Mais je vous présenterai mes réflexions la semaine prochaine, en y joignant quelques propositions pour le redressement de la situation.

Mais je veux prévenir la première de vos objections. Vous allez me dire qu'il y a eu une foule innombrable de bourgeois qui ont servi la nation ; qu'il y a aujourd'hui un nombre considérable de bourgeois qui ont le sens de l'intérêt national. Il est vrai que de nombreux fils de la bourgeoisie seraient capables aujourd'hui d'autres mouvements que ceux que je viens de vous décrire : ce sont surtout ceux qui ont fait la guerre et qui, sur les champs de bataille, ont acquis d'autres vertus que les vertus bourgeoises, et qui sont les vertus de la chevalerie. Pour cette foule innombrable de bourgeois qui ont été l'armature de la nation avant la Révolution, ils servaient. Et tout est là : quand le bourgeois veut être le premier dans l'Etat, c'est un destructeur ou un chef qui s'abandonne ; c'est Etienne Marcel, c'est M. Guizot, c'est M. Thiers, c'est M. Raymond Poincaré. Quand le bourgeois consent à se tenir à sa place, c'est un grand serviteur du Prince et du Peuple, c'est Colbert.

Vous entendez bien, Johannet, que je ne vous dis pas que les bourgeois ne peuvent pas fournir de grands hommes d'Etat : je dis qu'un homme d'Etat d'origine et de formation bourgeoises est très difficilement un grand homme d'Etat lorsqu'il veut gérer, diriger les affaires de l'Etat selon les conceptions, les vertus qui naissent et se développent dans l'exercice des fonctions bourgeoises.

Voulez-vous des exemples ? Nous les prendrons à pleins bras dans l'histoire de l'Europe depuis la fin de la grande guerre.

Dans toute l'Europe, la paix est un immense échec, c'est l'échec des bourgeois.

La guerre avait été faite, conduite comme toute guerre. Les champs de bataille, les tranchées, abris, cagnas et gourbis n'étaient certes pas occupés bourgeoisement, mais militairement. Et les opérations étaient conduites militairement. Et les affaires de l'intérieur également. C'est-à-dire que tout ce qui vaut dans la vie bourgeoise était subordonné aux qualités utiles dans la guerre et à l'objet de tout un peuple : gagner la guerre. Pour réaliser un bénéfice ? Non, pour chaque peuple, c'était pour conserver le droit de vivre sur son territoire, en parlant sa langue, en honorant ses héros nationaux, en cultivant ses idées et ses mœurs propres, en suivant en tout ses chefs nationaux. Si ces raisons de se battre n'avaient pas été les raisons essentielles, il n'y aurait eu aucune raison pour qu'un homme exposât sa vie à raison de vingt-cinq centimes par jour.

Puisque la guerre avait été ainsi conduite, il fallait que la paix fût ainsi conclue. Or, dès que les armes eurent été déposées, les conceptions bourgeoises l'emportèrent sur toutes celles qui avaient mené les peuples pendant la guerre. A l'honneur national, qui avait été le grand moteur pour chaque peuple, les politiciens bourgeois, qui sont au surplus presque tous démocrates, ou au moins libéraux, substituent l'honneur bourgeois, à savoir le paiement des échéances. La paix est traitée comme une affaire, étant supposé que les débiteurs se conduiraient à l'égard des créanciers exactement comme dans les affaires privées entre citoyens.

C'est essentiellement une conception bourgeoise qui préside à l'établissement de la paix, et qu'exploitent les financiers internationaux qui rôdent autour des conférences. Le plus humble biffin de seconde classe, s'il avait été consulté par le président Wilson, aurait déclaré que c'était là le moyen sûr de perdre la paix, car il savait, pour l'avoir connu par l'expérience personnelle, qu'il n'y a de règlement de guerre que sur le tambour. Les diplomates bourgeois ont réduit la guerre à un procès, où il y avait un perdant à qui on enverrait un huissier en cas de non-paiement. C'est ainsi que les choses se passent dans la vie bourgeoise, entre bourgeois. L'erreur était d'appliquer cette conception à un règlement de peuple à peuple.

Conséquence : échec de la paix. Et l'échec est aggravé par l'application des conceptions bourgeoises à la conduite des affaires d'après-guerre. C'est à ce moment que naissent les plus grands malentendus entre les peuples, guidés par leur instinct, et leurs dirigeants, bourgeois libéraux, dirigés par leurs habitudes. Pour les bourgeois, la paix, c'est les affaires ; pour les peuples, la paix, c'est l'exaltation de l'âme nationale, si elle est victorieuse, sa revanche si elle a été vaincue.

Dans toute l'Europe, c'est un bouillonnement de nationalismes exaspérés. Allez diriger cela avec ces idées formées derrière un comptoir ou dans un bureau de banque. Il y a un incident très caractéristique, c'est l'aventure de Fiume : pour tous les politiciens bourgeois, Fiume, c'est une affaire avec je ne sais quels banquiers d'Europe et d'Amérique. Pour les Italiens, Fiume est une terre où doit retentir le chant de l'Italie. Voilà l'opposition. Avez-vous remarqué que l'affaire de Fiume a passionné l'Europe ? C'était parce que deux conceptions de la vie politique s'y affrontaient : la conception bourgeoise et mercantile et la conception nationale et héroïque. Avez-vous remarqué aussi que la dictature de d'Annunzio a été à la fois fasciste et bolchéviste ? C'est peut-être à Fiume que le sort de l'Europe de demain s'est décidé. Je vous dirai pourquoi tout à l'heure. Fiume est un excellent symbole de l'impuissance bourgeoise et libérale à résoudre les problèmes de la paix. Mais il y en a bien d'autres.

Et, chez nous, il y a celui des réparations. Ces réparations, conçues sottement comme le paiement d'un débiteur, qui avaient été accordées à la France par un consortium de bourgeois, pourquoi ne sont-elles pas exécutées ? Parce que l'Allemagne ne veut pas payer, c'est entendu. (C'est ce que n'avaient pas prévu nos bourgeois pacifistes.) Mais, si l'Allemagne n'a pas été contrainte au paiement, si les vrais moyens de contrainte n'ont pas été employés, n'est-ce pas parce que des intérêts particuliers bourgeois se sont coalisés contre les paiements allemands ? *N'est-ce pas parce que les intérêts bourgeois ont conçu la reconstruction des régions dévastées comme une énorme entreprise devant procurer des bénéfices immédiats à des entreprises particulières ?*

Ainsi la sécurité nationale a été sacrifiée en 1919 à une conception bourgeoise des réparations, et, ensuite, les réparations par l'Allemagne ont été sacrifiées à une coalition d'intérêts bourgeois cherchant un bénéfice particulier immédiat.

Je pourrais vous citer vingt autres exemples. Voyez si ceux que je viens de donner suffisent à établir que la paix a été manquée parce qu'elle a été faite selon les conceptions bourgeoises, et non selon les conceptions nationales et héroïques qui avaient dirigé les peuples de 1914 à 1918.

LA RÉACTION FASCISTE ET BOLCHÉVIQUE.

Devant cet échec de conceptions bourgeoises, il y a une réaction générale dans toute l'Europe. La déception que cause chez les peuples l'application des méthodes d'huissier et d'agent d'affaires a fait naître cette réaction. C'est le fascisme et le bolchévisme.

Fascisme et bolchévisme sont un seul et même phénomène politique et social. C'est une même réaction populaire, au sens le plus large, devant l'impuissance des dirigeants bourgeois à résoudre les problèmes de la guerre et de la paix selon les aspirations profondes des peuples. Que voulez-vous que fasse la Russie quand elle est gouvernée par ce prince Lvof ou ce fantoche de Kerensky ? Elle ne pouvait que se jeter dans les bras d'un Ivan le Terrible ou d'un Lénine. Il n'y avait pas d'Ivan le Terrible, et les bourgeois russes avaient ouvert les voies à Lénine. Lénine vint. Que voulez-vous que fit l'Italie gouvernée par un Nitti ou un Facta ? Qu'elle imitât la Russie. Mais il y avait un Mussolini, et l'Italie fut conquise au fascisme. Voulez-vous voir que c'est le même mouvement, avec la même idée : retirer le gouvernement aux bourgeois ?

En Russie, on a supprimé les bourgeois.

En Italie, on les a soumis.

A quoi tient cette prodigieuse différence dans l'application ? Au fait que le sentiment national, s'accrochant à une doctrine ayant déjà du prestige, l'a emporté en Italie sur le sentiment social particulier des masses.

Où s'opère la transformation ? *A Fiume.*

Je reviens au symbole de Fiume. Il y a un fait peu connu en France : on ne sait guère que la Constitution donnée à Fiume par d'Annunzio est fort peu éloignée du bolchévisme. A Fiume, le nationalisme et le bolchévisme étaient étroitement unis et confondus. Les deux valeurs antibourgeoises étaient utilisées pour restaurer l'héroïsme contre le mercantilisme. Mais la nécessité est alors d'exalter le patriotisme. Cela permet à l'arditisme fiumain de prendre conscience de lui-même. Et c'est lui qui, ensuite, se répandant en Italie, allume les foyers du patriotisme qu'alimente la doctrine propagée par le nationalisme italien, et fournit ses premiers éléments au fascisme. C'est à Fiume, sous d'Annunzio, que la réaction antibourgeoise au lieu de tendre vers la destruction stupide du bourgeois a retrouvé une direction traditionnelle et constructive. C'est à Fiume que s'est constitué le premier Trésor de guerre du fascisme.

LA RÉACTION BOURGEOISE.

Vous dites, J.ohannet, que, partout, la bourgeoisie reprend en mains la conduite des affaires. Vous la montrez conduisant la réaction dans tous les pays. Vous rangez le fascisme dans les réactions bourgeoises. C'est exactement ce que je conteste. Je viens de vous rappeler les origines du fascisme. Le symbole de Fiume est-il bourgeois ? C'est l'œuvre d'un poète, appelant à lui des aventuriers de toutes les classes, pour redresser l'héroïsme dans un monde qui se corrompt par l'esprit mercantile et bourgeois.

Et Mussolini a repris, avec plus de force et de profondeur, l'acte de d'Annunzio. Ce chef d'Etat, est-ce un bourgeois ? C'est le fils d'un forgeron, qui fut ouvrier lui-même, et dont la formation est anti-bourgeoise. Des bourgeois l'ont soutenu ? C'est certain ; mais au moment où ils se voyaient perdus. Leur a-t-il donné le pouvoir ? Non. Il l'a pris, avec le concours d'hommes qui avaient l'esprit des « ardit » de Fiume. Les bourgeois l'ont applaudi, parce qu'ils échappaient alors à la mort. Mais aujourd'hui, ils le subissent plus qu'ils le ne soutiennent. Le vrai soutien de Mussolini, c'est la couronne, les combattants et ce peuple d'ouvriers et de paysans qui a formé l'armée fasciste.

En France ? En France, où voyez-vous la réaction bourgeoise, J.ohannet ? Pour moi, je ne la vois nulle part. Il ne m'appartient pas de vous dire l'étendue d'une erreur qui classerait l'Action française parmi les manifestations de la réaction bourgeoise. Je n'y serais pas, J.ohannet, je n'écrirais pas dans ce journal ce que j'écris ici si vous aviez raison. Mais voilà que vous citez, parmi les preuves de la réaction bourgeoise, les Semaines économiques et, en particulier, la Semaine de la Monnaie. Je puis vous en parler avec quelque connaissance de cause. Vous ne récuseriez pas mon témoignage ? Eh bien ! que je sois damné si elles ont eu quoi que ce soit de bourgeois dans leur conception. Voulez-vous mon secret ? Le voici.

Ayant constaté l'impuissance des bourgeois à se donner eux-mêmes la discipline de l'intérêt général de leur propre corporation, j'ai conçu qu'il serait possible de les y amener en organisant, au sein de la cor-

poration, une contrainte ouvrière, les pressant, organiquement, corporativement, afin de les placer sous le commandement d'un intérêt général formulé, appliqué, par une élite tirée de leur sein et des organisations ouvrières.

Et pour la Semaine de la Monnaie, savez-vous, Johannet, qu'elle fut faite contre le vœu général, car, au moment où elle fut conçue, l'immense majorité des bourgeois nageaient avec délices dans l'eau bourbeuse de l'inflation ? Si l'on avait attendu les bourgeois pour réagir contre l'inflation, il y a longtemps que le petit pain d'un sou coûterait dix mille francs-papier.

Il y a bien une réaction bourgeoise, Johannet, mais elle est *féodale*. Tous ces comités que vous citez, ces groupes, ces associations, qui sont éminemment utiles, c'est l'œuvre de féodaux qui construisent leurs fertés contre l'Etat, contre les brigands et contre tout le monde. C'est l'organisation des égoïsmes collectifs. Un Etat fort en ferait les colonnes de la nation. Avec un Etat faible, c'est de la défense locale, cela n'accroît pas la force de la nation.

L'AVENIR.

Tout ceci pour vous dire, Johannet, que je ne crois pas du tout à la réaction bourgeoise, ni à son existence ni à sa nécessité. Alors, que reste-t-il à faire ? Tirons la leçon des faits que nous avons analysés.

En Russie, le bolchévisme a détruit les bourgeois. Toute la produc-

tion s'est arrêtée et, maintenant, il faut refaire de nouveaux bourgeois. Ce n'est pas un exemple à suivre.

En Italie, le fascisme a sauvé les bourgeois de la destruction. Ensuite, il a gardé l'Etat entre ses mains, et il a utilisé les bourgeois à qui il a imposé la discipline de l'intérêt national, ce qui est autrement intelligent.

Je conclus que nous avons une opération du même ordre à faire.

L'Etat royal a utilisé les bourgeois, autrefois, pour discipliner les féodaux assez disposés à disloquer la nation au profit de leurs intérêts privés. C'est ainsi que, selon Saint-Simon, le règne de Louis XIV fut un règne de « vile bourgeoisie ».

J' imagine que l'Etat national d'aujourd'hui peut profiter de la leçon. Il a devant lui une féodalité économique qui se dresse facilement contre l'intérêt national et social. Comment voulez-vous gouverner cette féodalité avec des hommes qui lui sont attachés par les liens de famille, les intérêts, les relations mondaines ? Il faut renouveler la politique de Louis XIV et faire un règne de « vil peuple ».

Et de même que Louis XIV avait trouvé des gentilshommes dévoués à l'Etat pour les associer à sa politique, de même l'Etat moderne trouvera une petite élite de bourgeois, patriotes avant d'être bourgeois, pour imposer à tous la discipline de l'intérêt national.

En résumé, pour sauver la nation, et assurer sa grandeur, ne pas supprimer les bourgeois, les utiliser. Et lever une élite prise dans toutes les classes, au nom du Prince, pour faire l'opération.

GEORGES VALOIS.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Contre le graduat

L'examen de passage de la rhétorique à l'Université a été deux fois et rudement condamné en Belgique. Après une double expérience assez longtemps poursuivie, de 1849 à 1855, puis de 1861 à 1876, il est tombé sous le décri public, le graduat surtout fut unanimement couvert de malédictions. C'était justice. Qu'il soit permis à un ancien d'apporter ici son modeste témoignage : gradué de 1874 — il y a donc de cela un demi siècle, oh ! le touchant jubilé ! — il a souvenance fidèle que pour ceux qui se destinaient à l'Université la rhétorique littéraire était étranglée par la Mathématique oppressive.

A chaque réaction, l'établissement d'une barrière d'Etat à l'entrée de l'enseignement supérieur fut jugé, à ce point désastreux pour les humanités, si peu opérant pour la sélection des sujets idoines aux études universitaires, qu'on ne se contenta pas de faire sauter la barrière, mais qu'on ouvrit à deux battants au premier venu les portes du sanctuaire de la science.

Il y a peu de domaines d'ailleurs où la manie légiférante se soit donné aussi follement carrière. Depuis 1835, le balancier fébrile n'a cessé d'osciller d'un extrême à l'autre, du rigide contrôle à la liberté outrancière, jusqu'à ce qu'enfin, en 1890, il se soit arrêté, selon notre génie national, au juste milieu du bon sens, au système le plus pratique, le plus favorable à la liberté, le moins imparfait à tout prendre, le certificat homologué d'humanités complètes.

Mais depuis longtemps déjà le voilà tombé en disgrâce. Quelle levée de boucliers dans le monde universitaire en général, dans le monde officiel surtout ! M. le ministre des Sciences et des Arts nous a candidement révélé le grief capital qu'on lui adresse : « La principale objection qu'on lui fait est d'être un moyen de sélection presque illusoire, en l'absence d'un contrôle sérieux, par une autorité centrale, de la valeur des certificats délivrés ».

Pour parler sans ambages ni circonlocutions, voici le langage qu'on tient aux membres de l'enseignement moyen officiel et libre : Mes-

sieurs, vous trompez sciemment le pays. Vos rhétoriciens sont en majorité des cancre. Vos préfets et directeurs sont des trafiquants de latin, de grec et de mathématiques, distributeurs intéressés de certificats de complaisance. Il est grand temps que l'Etat intervienne pour exiger la justification de vos parchemins suspects et déjouer vos manœuvres dolosives. Il ne s'agit pas de relever la barrière du graduat abhorré mais de rétablir la chose, sous un autre nom : examen d'admission aux études universitaires, élégant tourniquet d'entrée.

Le programme de cet examen rigoureusement fixé par la loi retentira nécessairement, par la force des choses, sur toute l'économie des humanités.

Le jury, institué par arrêté royal, composé en partie égale des professeurs des deux enseignements supérieur et moyen, jugera souverainement, sur cette unique épreuve, 1° des connaissances acquises par ces humanistes et pèsera ce modeste bagage dans ses balances de précision ; 2° de la maturité d'esprit (!) dont ces jouvenceaux de dix-huit ans peuvent être exceptionnellement pourvus.

Cet examen est réclamé, assure le Ministre, comme une mesure de salut public, par les professeurs d'universités sans distinction. Ces honorables porte-toge qui, pour la plupart, débitent leurs cours du haut de leur chaire sans instituer d'interrogatoires, sans se soucier d'être compris ou non, se sentent gênés et comme alourdis dans leur essor scientifique par la présence sur les bancs d'auditeurs mal préparés à ces hautes ascensions : supplice de l'aigle qui ne peut arracher à leur pesante inertie, pour les emporter dans les nues et jusqu'en face du soleil des aiglons dégénérés ! Qui donc s'en serait douté ?

Cet examen est réclamé avec les mêmes véhémentes instances, selon l'éminent Ministre, par les membres de l'enseignement moyen eux-mêmes, qui en forte majorité — dans l'officiel s'entend, d'après un référendum récent auquel les nôtres furent étrangers, — supplient qu'on protège leur vertu chancelante et leur loyauté commerciale par les rigueurs d'un examen contre les sollicitations tentatrices de parents influents. Oh ! ravissante modestie !

Et l'enseignement moyen libre, lui, à ce point prépondérant qu'on peut l'appeler le grand enseignement de notre Belgique, l'enseignement vraiment national, il a voix au chapitre, j'imagine, et n'accep-

ra pas qu'on lui fasse la loi sans l'avoir entendu. Il réunit au moins les deux tiers des élèves qui se destinent à l'université, il comptait, en 1922, 117 collèges peuplés par 28,978 élèves contre 31 athénées et collèges communaux fréquentés par 8,536 élèves. Investi de la confiance des familles, justement jaloux de sa pleine autonomie, n'ayant consenti qu'à son corps défendant à passer sous la toise du certificat de 1890, il a conscience de puiser sa force dans la liberté et ne souffrira pas qu'on y porte atteinte. Il ne faut pas chercher les purs interprètes de sa pensée parmi les quelques personnalités qui frayaient avec l'officiel dans les Conseils de perfectionnement, pactisant aisément avec lui et au fond ne représentant qu'elles-mêmes.

L'enseignement moyen libre s'est exprimé par son puissant organe, la vaste *Fédération nationale de l'Enseignement moyen libre*, qui s'est prononcée contre le rétablissement d'un examen d'entrée. Il a parlé par des voix éloquentes, les De Smet, les Pickery, les Blampain, les Jacobs, et si les deux premiers ont paru se rallier par opportunisme à une formule transactionnelle qu'ils jugent anodine, les deux autres, M. Jacobs surtout, ont fait preuve d'une inflexible logique.

De la vigoureuse campagne que M. l'abbé JACOBS, directeur du collège Notre-Dame de Boom a menée dans les colonnes du *Standaard*, je ne connais rien de plus fort, de plus décisif, de plus brutalement péremptoire, que les statistiques produites par le vaillant polémiste, merveilleusement documenté. Elle font si pleinement justice de l'odieuse suspicion de déloyauté que des documents officiels eux-mêmes font planer sur tout l'enseignement, y compris le diocésain, sans distinction, elles démolissent si complètement l'*Exposé des motifs* de l'honorable M. Nolf et y creusent un entonnoir si profond où disparaît son projet, que je souhaiterais donner toute la publicité possible à ces chiffres vraiment démonstratifs.

PROVINCE D'ANVERS. Pendant l'année académique 1922-1923, sur 417 élèves sortis des collèges libres (St Jean Berchmans Anvers, Berchem, Boom, Gheel, Herenthals, Hoogstraeten, Lierre, Petit-Séminaire et St-Rombaut, Malines) qui se sont présentés devant le jury universitaire, 382 ont réussi, donc 91.6 p. c. ; 11 ont obtenu la plus grande distinction, 40 la grande distinction, 90 la distinction.

PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE. Pendant le même exercice, sur 260 élèves sortis des collèges libres (Furnes, St Louis Bruges, Menin, Ostende, Roulers, Poperinghe, St Léon Bruges, Mouscron) 243 ont réussi, donc 93,5 p. c. ; 5 ont obtenu la plus grande distinction, 32 la grande distinction, 65 la distinction.

J'enregistre quelques succès extraordinaires : Bomo : 17 sur 17, Lierre : 29 sur 30, Petit Séminaire Malines : 42 sur 43, Furnes : 12 sur 13, Menin : 14 sur 15, Poperinghe : 13 sur 14, St Léon Bruges : 6 sur 6, Mouscron : 15 sur 15.

En attendant que cette statistique soit étendue à tous nos diocèses, on a le droit de tabler sur ces chiffres fournis à titre exemplatif, car dans tous nos maisons règnent les mêmes traditions pédagogiques, on y sert le même idéal, on y soutient la même cause. On a le droit de se retourner vers les détracteurs de notre enseignement et de leur dire :

Où donc sont ces légions de cancre que la baguette magique de l'examen doit muer en piocheurs acharnés ? Où sont les marchands de soupe dont l'examen doit découvrir les supercheries ?

Cherchez ailleurs que dans nos institutions diocésaines, où la masse des jeunes gens travaille par conscience, où les maîtres ont le culte chevaleresque de l'honneur !

Voilà du coup tout trouvé le moyen de contrôler la valeur des certificats sans retourner à la pratique néfaste d'un examen condamné depuis longtemps, voilà le moyen d'opérer entre nous une discrimination intéressante : que chaque université publie au *Moniteur* le nombre d'élèves (en taisant les noms) présentés par chaque établissement, le nombre des succès obtenus et des échecs subis à l'occasion du premier examen universitaire, et l'évaluation en pourcentage des uns et des autres. Cette publication, qui fut suggérée par M. le chanoine Blampain, serait réconfortante pour les uns, rafraîchissante pour les autres, utile à tous. Étai des consciences fragiles, stimulant de la concurrence, elle justifierait la loyauté et confondrait la fourbe.

Il y a mieux. Pourquoi le premier examen universitaire ne tiendrait-il pas lieu d'épreuve éliminatoire ? Il peut être périlleux d'arrêter au seuil de l'Université des élèves jusqu'alors incertains de leur voie et qui n'ont réussi qu'à grand-peine à décrocher un certificat, il n'est pas tellement rare de les voir dès la première année se ressaisir et percer leur brouillard, mais après un échec réitéré démontrant une incapacité

notoire, il y aurait lieu de rendre ces jeunes gens à l'aimable liberté de leur nature.

* * *

Il ne m'en coûte pas de rendre justice aux nobles intentions de M. Nolf, il a une haute et juste conception des humanités, il en comprend la valeur éducative, il en saisit le but, la formation générale des facultés ayant pour base la culture des lettres anciennes, le caractère aussi « l'harmonie et la sérénité » ; il paraît convaincu de l'excellence de ces études que les H. Poincaré, le Le Châtelier, les Brunetière, au témoignage desquels il se réfère, ont reconnu et exaltée en termes myrifiants, il entend même, par voie de conséquence, imposer à tous ceux qui se proposent d'entrer dans les carrières libérales, la vieille éducation classique, mais dans une mesure diverse, avec une extrême timidité, parfois avec une déconcertante contradiction. On en jugera.

Il y a trois catégories d'élèves se présentant à l'Université.

A. Aspirants au grade de philosophie et lettres, futurs docteurs en philosophie, avocats, licenciés en notariat. De tous, même de ces derniers — c'est un progrès — on exigera le certificat d'humanités *gréco-latines*.

B. — Aspirants au grade de candidat en sciences (sciences physiques et mathématiques exceptées) à celui de candidat en sciences naturelles et en médecine. Jusqu'à présent, ils étaient astreints aux humanités *gréco-latines*. Désormais — c'est un recul — on leur laisse le choix entre les *gréco-latines* et les *latines-mathématiques*.

C. — Candidats ingénieurs et candidats en sciences (Section des sciences physiques et mathématiques). On exigera désormais — c'est un progrès apparemment notable — le certificat d'humanités *latines mathématiques* à la place de celui d'humanités modernes.

En réalité, nos belles et grandes humanités sont mutilées par la séparation du grec et du latin. Le grec-latin devient l'apanage exclusif de ceux qui se destinent au droit et à l'enseignement, mais les ingénieurs accèdent au latin. En concordance avec ce remaniement des programmes est institué un examen d'entrée à l'université dont voici en bref le dispositif.

Il comprend une épreuve générale imposée à tous les récipiendaires : 1^o Composition française ou flamande, ou relation d'un exposé oral d'ordre général fait par un membre du jury. — Piètre trouvaille que cette relation : le sujet peut désorienter un très bon élève, une mémoire facile aidée par la sténographie peut saisir à la volée des bribes qui feront illusion. 2^o Une épreuve sur une langue vivante, anglais, allemand, flamand ou français.

L'examen comporte ensuite une épreuve spéciale différenciée d'après les trois catégories sus-mentionnées :

1^o Pour les récipiendaires de la catégorie A, et éventuellement pour ceux de la catégorie B, épreuve portant sur le latin, le grec, et les notions *fondamentales des mathématiques et de la physique*. Vague énoncé plein de traquenards.

2^o Pour les récipiendaires de la catégorie B, la traduction du grec peut être remplacée par une interrogation plus approfondie sur les mathématiques et la physique.

3^o Pour les récipiendaires de la catégorie C (grades de candidat ingénieur, de candidat en sciences physiques et mathématiques) — formidable entassement de mathématiques : arithmétique, algèbre, géométrie, trigonométrie rectiligne et sphérique, géométrie descriptive, géométrie analytique et dessin, — mais pas ombre du latin porté au certificat. — Voilà ce dispositif. Il trahit manifestement les belles intentions dont se targue le ministre dans son *Exposé des motifs* et son article du *Flambeau* du 31 mai. C'est un examen de connaissances qui renchérit sur l'ancien graduat et aggravera ses conséquences néfastes : gavage scientifique, dressage mathématique, étouffement des études littéraires, désorganisation des cours d'humanités dans nos collèges obligés de s'adapter aux classifications officielles. C'est la peine du carcan abolie en 1832 pour les criminels, en 1876 pour les aspirants à l'université, rétablie pour ceux-ci dans toute sa rigueur.

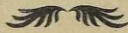
M. Nolf en attend deux avantages. Le premier, l'unification des programmes d'enseignement. L'éternel rêve du pédagogue : il tire sa montre et peut déclarer qu'à telle heure, dans toutes les écoles du pays, les potaches piochent le même bouquin à la même page. L'éternel lit de Procuste ! Toute l'unification désirable est amplement réalisée par le certificat homologué, puisqu'il comporte un programme de matières rigoureusement déterminées.

L'autre avantage attendu : l'examen aiguillonnera les rhétoriciens, les incitera, ô merveille, à s'appliquer à toutes les branches indistinctement. C'est exactement le contraire qui se produira : les branches à examen seront les branches gourmandes qui accapareront toute la sève studieuse, et on ne se souciera des autres que dans la mesure indispensable pour réunir la somme de points nécessaires à l'obtention du diplôme.

Ce projet n'a heureusement aucune chance de rallier une majorité à la Chambre ; il est simplement destiné aux archives du Parlement.

Nous étudierons la semaine prochaine la grande réforme des programmes universitaires.

J. SCHYRGENS.



FRANCE

Les élections

Du R. P. Yves de la Brière, dans LES ÉTUDES :

...Après avoir honnêtement reconnu le désastre, il importe de discerner quelques-unes de ses causes profondes et fortuites.

Il est clair que les élections législatives se sont accomplies dans une atmosphère d'inquiétude et de mécontentement. La paix victorieuse avait causé d'amères déceptions dans tous les domaines. Le corps électoral fut normalement incliné à faire porter le poids de cette déconvenue aux hommes et aux partis qui, depuis quatre années, ont eu la responsabilité politique de la conduite des affaires. Peu de semaines avant le 11 mai, M. Poincaré venait de faire voter par sa majorité tout un ensemble de mesures fiscales étrangement onéreuses, vexatoires, nécessairement impopulaires. Pour les adversaires de la politique ministérielle, pour les candidats de gauche et d'extrême-gauche, l'argument électoral était d'une commodité merveilleuse, d'autant que le peuple n'est pas spécialement apte à réfléchir aux exigences d'intérêt social et national qui peuvent rendre indispensables de lourds sacrifices d'ordre fiscal.

Autre argument auquel les candidats de gauche et d'extrême-gauche ne se firent pas faute de recourir sans vergogne, ailleurs même que dans le département du général de Castelnau : voter pour nous, c'est voter pour la paix, pour la tranquillité présente et la sécurité à venir, tandis que voter pour les partis nationaux, c'est voter pour la guerre, pour les démarches belliqueuses qui remettront bientôt l'Europe entière en feu. Quelque absurde que soit pareille affirmation, elle agira sur bien des électeurs avec une efficacité meurtrière.

Par ailleurs, le Bloc national aura trouvé moyen de posséder la majorité de la Chambre en tolérant que, durant toute la législature, le ministère de l'Intérieur demeurât confié à un homme politique de gauche, soucieux de ménager et de laisser en fonctions tout le vieux personnel administratif des gouvernements jacobins d'avant-guerre. M. Poincaré, en particulier, tenait à démontrer par ce moyen la sincérité de ses attaches persévérantes avec la gauche, même quand la gauche s'acharnait à le renverser. La hiérarchie administrative, loin d'appuyer le Bloc national et de préparer sa réélection, ne faisait que subir la majorité du 16 novembre comme un *interim* malencontreux, et elle travaillait en sourdine pour le Bloc des gauches. Cet élément est nécessaire à considérer et à retenir pour comprendre ce qui est advenu au cours de la récente campagne électorale et ce qui s'est produit dans la journée du 11 mai.

Le Cartel des gauches bénéficia du concours de la grande masse des petits fonctionnaires de l'État, qui se crurent menacés dans leurs indemnités de vie chère et dans la sécurité même de leurs emplois par la politique d'économies du ministère Poincaré, tandis que les radicaux et socialistes leur prodiguaient les promesses alléchantes. On sait, par ailleurs, en quel sens s'exerçait l'action électorale des milliers d'instituteurs syndicalistes et même amicalistes.

Le mode de suffrage aura contribué à majorer la catastrophe. La *prime* à la majorité absolue exclut toute représentation des minorités, si importantes qu'elles puissent être. La *prime* à la plus forte moyenne conduit presque toujours à des anomalies et à des surprises absolument contraires à la proportionnalité désirable entre le vote des électeurs et la répartition des sièges. L'absence d'un système équitable et rationnel d'utilisation des restes fausse et dénature l'application du régime électoral. L'absence du vote *préférentiel* met le destin

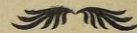
des hommes marquants de chaque liste à la merci de quelques mécontents qui, contrairement à la volonté des autres électeurs, peuvent exclure tel ou tel candidat notable du nombre (souvent limité) des vainqueurs, par voie de radiation ou de *panachage*. La loi électorale est si défectueuse que, dans beaucoup de départements, les électeurs qui veulent voter, selon les règles de la représentation proportionnelle pour une liste correspondant aux idées de la minorité dont ils sont membres, reçoivent l'adjuration de n'en rien faire, parce que leur bulletin risquera de contribuer positivement à l'élection d'une liste d'opinion radicalement opposée. Vraiment, c'est alors le comble du paradoxe.

Notre mode actuel de suffrage contribue donc, lamentablement à la confusion des idées et des choses. Il contribue, en outre, à exagérer l'amplitude des oscillations du suffrage populaire, puisqu'il multiplie les avantages du parti victorieux par les privilèges exorbitants de la double *prime* à la majorité absolue et à la plus forte moyenne. Les électeurs qui ont voté, le 11 mai, pour les listes de gauche et d'extrême-gauche sont les principaux responsables du malheur commun. Mais la loi électorale se charge de donner à leur déplorable erreur des répercussions et des conséquences dont ils n'avaient pas mesuré l'étendue.

Délibérément, nous nous abstenons de tout pronostic sur les destinées de la nouvelle Chambre, même sur l'orientation, trop facile à prévoir, de sa politique religieuse. La page d'histoire contemporaine que nous avons à écrire aujourd'hui concernait exclusivement les opérations électorales du 11 mai : et l'événement était déjà suffisamment complexe. *A chaque jour suffit son mal*.

Le 26 mai, à Bar-le-Duc, M. Raymond Poincaré prononçait un discours qui était un testament ministériel, enregistrant avec les circonlocutions d'usage l'échec d'un noble et méritoire effort de politique nationale. Une affirmation de l'ancien président est d'une exactitude contestable. C'est la phrase où il déclare avoir prévu le résultat des élections. En réalité, il s'était cru certain d'une victoire éclatante. Son erreur est même la seule excuse de certaines lacunes funestes de sa gestion gouvernementale.

Voici maintenant que les chefs de la treizième législature du régime vont entrer en scène : M. Édouard Herriot, M. Painlevé, M. Léon Blum. Nous attendons leurs paroles et leurs actes. Les sages de leur clientèle politique leur disent peut-être, comme autrefois Catherine de Médicis à Henri III : *Bien taillé, mon fils, mais il faut recourir*



AUTRICHE

La spéculation sur le franc

D'après un article du Docteur Joseph Eberle : « La récente crise des banques et de la Bourse à Vienne », dans DAS NEUE REICH du 25 mai 1924.

Krachs à la Bourse, crises bancaires, stagnation : tel est le bilan de la vie économique autrichienne au cours des quelques dernières semaines ; la situation est grave, à ce point que la question de l'assainissement des finances autrichiennes elle-même a dû être reléguée à l'arrière-plan.

La spéculation sur la baisse du franc a grandement contribué à cet état de choses ; du franc que bien des gens voyaient déjà marcher sur les traces de la couronne autrichienne et du mark allemand. L'intervention de Morgan, à New-York, a changé la face des choses. En mettant ses capitaux à la disposition du Gouvernement français cet autre spéculateur sauva le franc, lequel, dans le courant de quelques semaines seulement, montait à Zurich de 0,21 à 0,35.

Ceux qui spéculaient à la baisse ont cruellement pâti partout mais c'est à Vienne que le coup a été le plus rude.

On évalue à deux milliards de couronnes les pertes des Viennois. Qu'on ne dise pas que des spéculateurs seuls ont souffert : ils entraînent dans leur débâcle une partie notable des couches profondes de la population. Beaucoup n'avaient pas d'argent liquide et durent dès lors vendre leurs actions industrielles pour s'en procurer. Résultat : baisse terrible des actions. Cette baisse de son côté — tout s'enchaînant — entraîna une série de faillites de banques et d'entreprises.

industrielles. Parmi ces banques on peut citer : la banque Kalmar, la banque Théodore Kettner et Co, la banque Continentale, la banque Taussig (dont on ne parvint à appréhender le directeur qu'après avoir arrêté sa femme dans la rue !), la banque Générale d'Industrie et bien d'autres. Des bruits sinistres courent aussi sur le compte de la banque Austro-Polonaise, et on annonce la déconfiture prochaine de beaucoup d'établissements industriels. Des suicides et des fuites à l'étranger ajoutent à cet état une commentaire particulièrement lugubre.

Que trouve-t-on, en cherchant à la racine de cet état de choses ? L'élément juif, lequel, la monarchie et la noblesse disparues, l'autorité d'autant évanouie, ne trouve plus devant lui aucun obstacle. Et alors que c'est dans le travail productif seul que réside aujourd'hui le salut pour l'Autriche, on s'en détourne : car pourquoi travailler, si en ne faisant rien et en « spéculant », on peut gagner infiniment plus ? Le spéculateur paie un intérêt mensuel de 2 1/2 à 7 % sur l'argent qu'on lui avance pour les opérations de bourse ; c'est donc qu'il estime ses gains éventuels bien au-dessus. Comment peut-on attendre de ces gens-là un travail productif ?

A la richesse de naguère, dit le Docteur Funder, le directeur de la *Reichspost* de Vienne, dans une lettre au *Vaterland* de Lucerne du 21 avril 1924, l'Autriche est redevable de beaucoup de belles choses : édifices séculaires, galeries de tableaux, collections scientifiques et artistiques ; belles choses qui engendraient le *goût* et le *style*. La richesse d'aujourd'hui acquise presque sans travail est « inerte et morte ». Aucun des nouveaux potentats que la puissance de l'argent a jusqu'ici créés en Europe centrale n'a encore produit rien de permanent ; et ils ne semblent capables de traiter leur fortune qu'à la manière d'une bête fauve dont ils ont réussi à s'emparer et qui va leur servir de nouvelles chasses !

Siegmund Bosel est bien le type de ces nouveaux riches autrichiens. Commis d'un petit magasin viennois il y a quelques années, il est aujourd'hui à la tête d'une série d'entreprises de tout premier ordre, car il a su utiliser à son avantage les occasions diverses qui ne lui ont pas manqué durant la période de guerre, l'amitié d'un ancien député, aujourd'hui représentant diplomatique et personnage influent d'un pays « petit mais important », etc. Puissamment riche déjà, il a quand même voulu spéculer sur la baisse du franc ; cela ne lui a guère réussi, mais il reviendra. Que de gens qui ont voulu l'imiter ; qui se sont imaginé pouvoir devenir à leur tour des Bosel ou des Castiglioni — un autre Bosel — avec les résultats que l'on devine !

Fait caractéristique : un membre du Landtag de Styrie (Steiermark) a interpellé dernièrement l'autorité locale sur les nombreuses circulaires reçues récemment par des paysans propriétaires de Styrie, circulaires dans lesquelles diverses maisons de banque leur proposaient des placements à raison de 3 1/2 % par mois. Une notice parue dans un journal du Tyrol signale que là aussi des lettres analogues circulent en masse. Non contente d'avoir vidé les poches d'une partie de la population viennoise, la spéculation commence donc à s'en prendre à celle des campagnes.

A la fin d'avril, comme la baisse des actions industrielles s'accroissait de plus en plus, les principales banques de Vienne se décidèrent, en partie sous la pression de l'Etat, à « remédier » à la situation : elles assignèrent dans ce but deux cents millions de couronnes, auxquels s'ajoutèrent, avec l'autorisation du Dr Zimmermann, commissaire général de la Société des Nations, trois cents autres millions. Cette intervention de la haute banque n'aura fait ressortir que l'égoïsme intense qui caractérise les milieux bancaires et la Bourse de Vienne. En effet, la haute banque a posé en principe que « la convalescence de la Bourse doit dépendre tout d'abord de l'assainissement général », que dès lors les entreprises bancaires de moindre importance n'ont qu'à disparaître. La soi-disant « action d'assistance », *Stützungsaktion*, a donc en fait abouti à ceci : la baisse des actions industrielles s'est encore accentuée ; cinq grosses banques se sont rendues à vil prix acquéreurs — et cela en peu de jours — de la plupart des actions industrielles autrichiennes ; et il nous faut signaler une étape nouvelle franchie dans l'œuvre de concentration du capital industriel et financier autrichien.

Il y a plus : par l'organe de leur journal, *Die Börse*, la haute finance autrichienne et les nouveaux riches, non contents de ce que cette *Stützungsaktion* leur a déjà rapporté, insistent vivement pour que le capital étranger y coopère aussi. On parle de cinq cents millions qu'avancerait l'Angleterre. Certes, l'Autriche a fortement besoin d'un afflux de capitaux étrangers ; mais ce n'est pas pour des opéra-

des tion bourse, c'est pour son industrie, c'est pour ses autres besoins vitaux. Hélas ! il en sera sans doute autrement ; et les partis politiques, plongés dans l'indolence, laissent faire.

Les lutteurs isolés ne manquent pas, il est vrai, pour mener le bon combat. C'est Mgr Schoepfer, « conseiller national », c'est l'ancien ministre des Finances, le Dr Gürtler. Le premier lutte depuis longtemps pour une diminution du nombre des institutions bancaires et pour que des limites soient apportées à leur frénésie en abaissant le taux de l'intérêt. De son côté, et dans un discours prononcé à Graz, le Dr Gürtler déjà nommé a, lui aussi, proposé des mesures protectrices des clients de banques spoliés, en prenant pour modèle la législation anglaise. Ces propositions ne restent pas sans échos ; et la *Neue Freie Presse* du 15 mai énumère à son tour une série de mesures élaborées par la Commission parlementaire sur les banques, qui toutes visent au même but : augmenter leurs obligations et leur responsabilité vis-à-vis de leurs clients et de l'Etat. Mais beaucoup dépend de ce dernier. Or, jusqu'ici, si on en excepte sa participation à la *Stützungsaktion* dont il a été question plus haut, l'Etat est resté passif. C'est même plus que de la passivité ; c'est une léthargie qui, si elle se prolonge, pourra faire beaucoup de tort à l'Autriche et à son renom à l'étranger. Certains faits sont tout bonnement scandaleux : voici par exemple la *Nationalbank*, banque d'Etat qui, au lieu d'avancer des crédits à l'industrie autrichienne en souffrance, avance de l'argent, à raison de 9 % l'an, aux grandes banques qui, à leur tour, font des prêts à l'industrie à un taux d'intérêt triple ! Alors que la détresse industrielle est si grande, l'Etat laisse une autre banque autrichienne avancer une somme d'un million de dollars à une entreprise industrielle française. Il autorise aussi la Bourse à ouvrir ses portes toutes grandes aux valeurs étrangères — autant de canaux permettant à l'argent autrichien de quitter le pays ! Combien d'autres exemples on pourrait citer de cette inertie de l'Etat devant ces scandales du monde des banques et de la Bourse ! De cette Bourse que — dit le Dr Gürtler — beaucoup envisagent comme une source de richesses, mais qui, de fait, n'est qu'une « pompe » aspirant sans paix ni trêve l'argent de la population. En vérité, l'état de choses est tel, les manœuvres des banques à l'égard du public, flétries en termes énergiques par le même Dr Gürtler, portent un caractère si manifestement délictueux, que la « tolérance » de l'Etat devient ici une véritable complicité.

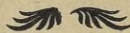
En février dernier, Breitner, ministre des Finances et social-démocrate, constatait au cours d'une réunion de grévistes que les banques avaient remplacé, comme maîtres de l'Autriche, la dynastie et l'aristocratie. Dans ce pays c'est, à proprement parler, l'argent qui gouverne. Il arrive même à des organes « boursiers » de tenir un langage analogue. Dans son numéro du 16 mai, *Die Stunde* parlait sans ambages du poids terrible qui en Autriche pèse sur les masses, du sentiment général qu'en Autriche c'est le capital qui joue le rôle de « souffleur », etc.

La situation n'est pourtant pas désespérée, et il convient aux Autrichiens de rester optimistes ; mais que leur optimisme ne consiste pas en un aveuglement à l'égard du mal, mais bien en une ferme confiance en l'aide et l'assistance divines. Au contraire, l'optimisme se manifesterait-il sous forme d'une confiance naïve dans le bon vouloir des ploutocrates, « des païens, des juifs et des francs-maçons », il serait pour le moins déplacé. Il faut aussi plus de mâle énergie et moins de politesse diplomatique, qui peut avoir du bon — mais ailleurs. Car « là où il y a des écuries d'Augias, il faut une mentalité herculéenne et des actes herculéens ». Toute la douceur et l'« objectivité » du Christ ne l'ont pas empêché de chasser les vendeurs du temple, ni de fulminer contre les pharisiens.



IMPORTANT

Toute demande de changement d'adresse devra dorénavant être accompagnée de 75 centimes en timbres-poste, si on désire qu'il y soit donné suite.



ANGLETERRE

La prochaine guerre

D'après un article de P. Bourgoïn, ingénieur général d'artillerie navale de réserve : « L'Angleterre et le péril militaire allemand », dans la REVUE DE FRANCE du 1^{er} juin 1924.

Les progrès de la Science, d'une part, le développement continué de la puissance navale américaine, de l'autre, ont mis fin d'une façon définitive à la situation privilégiée dont jouissait jadis le peuple anglais au point de vue de la sécurité contre une agression étrangère.

Avant tout examen une remarque préliminaire s'impose. Jadis, au cours d'une lutte, la décision suprême ne pouvait être obtenue que par l'occupation d'une partie notable du territoire de l'un des belligérants par son adversaire. Aujourd'hui que la vie d'un peuple est étroitement liée à celle de tous les autres, le succès d'un des partis peut résulter soit de la suppression des approvisionnements de son antagoniste, soit de l'anéantissement total ou même partiel de l'industrie de celui-ci. A l'ancienne formule stratégique du succès : « Occuper pour dominer », semble désormais se substituer une autre : « Dominer sans occuper ».

Passons maintenant en revue les diverses techniques qu'utiliserait demain l'art militaire. Alors qu'en août 1914 les portées extrêmes de l'artillerie étaient supputées à une quinzaine de kilomètres, le coup de canon allemand du 21 mars 1918 envoyait un projectile explosif à cent vingt kilomètres de distance.

L'effet de surprise produit par les nouveaux engins fut toutefois plutôt médiocre, somme toute, en raison de leur petit nombre. Cette rareté est due à plusieurs circonstances, dont la principale est relative aux difficultés de construction des « Berthas ». Un autre et grave inconvénient découlait de l'usure extrêmement rapide de la nouvelle artillerie, usure qui exerçait une influence énorme sur la portée des projectiles.

En présence de tels inconvénients, la « super artillerie » est encore regardée par beaucoup de spécialistes comme une simple curiosité scientifico-militaire. Mais, d'autre part, un canon à longue portée est extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, à repérer, et, convenablement installé, il est à l'abri des coups de l'adversaire et ne peut être qu'exceptionnellement découvert par un aviateur qui le survole.

La portée de cent vingt kilomètres n'est sans doute pas un maximum. On peut, dès à présent, entrevoir la mise en service de canons envoyant des projectiles de cent cinquante à cent soixante kilomètres ; avec un dispositif nouveau on atteindra même peut-être deux cents kilomètres.

Il semble de même possible d'admettre que l'usure excessive mentionnée plus haut des « super canons » pourra être considérablement réduite. Supposons tous ces progrès acquis. Quelle sera alors la situation de l'Angleterre ?

Londres pourra être considérée comme se trouvant sous la menace des canons allemands installés dans la région d'Ypres, ou à l'extrémité occidentale des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, voire même du littoral de la Seine-Inférieure.

Et en raison de la largeur du Pas-de-Calais et de la distance séparant les « Berthas » assaillantes du littoral, il serait impossible à l'artillerie britannique, navale ou terrestre, de combattre efficacement les « supercanons » allemands.

L'occupation d'une zone s'étendant sur le continent à une distance de deux cents kilomètres de Londres, constituerait dès lors le seul moyen efficace de s'opposer au bombardement de la métropole anglaise. L'Angleterre, à supposer qu'elle se chargeât de faire face au danger avec ses seules forces, serait donc obligée de déployer le même effort militaire qu'en 1918.

Il est à relever que l'opinion publique anglaise n'a apparemment pas conscience du changement radical que constitue pour la sécurité de la capitale l'apparition de l'artillerie à très longue portée.

Passons au sous-marin. Au cours des dernières années, le rayon d'action du sous-marin s'est considérablement accru, de même que sa puissance offensive en surface. La marine britannique a actuellement en chantier des sous-marins de plus de trois mille tonnes.

La limitation du champ de vision du sous-marin constitue pour lui un indiscutable élément de faiblesse offensive, mais en lui adjoignant un avion on remédie facilement à ce défaut, puisque à quinze cents

mètres de hauteur un avion, par temps clair, découvre un cercle de cent kilomètres de diamètre. Cela étant, il suffirait d'un nombre relativement restreint de sous-marins porte-avions pour faire blocus absolu, de jour et de nuit, des côtes anglaises.

Dans un futur conflit anglo-allemand, l'approvisionnement de Grande-Bretagne serait menacé d'une manière bien plus effective qu'en 1917. Il est vrai d'autre part que, l'Allemagne ne disposant de bases navales dans le bassin de la Méditerranée, son action offensive s'en ressentirait.

Notons que l'établissement d'un tunnel sous la Manche rendrait pratiquement sans effet un blocus même très étroit dans la Mer du Nord ou dans l'Océan.

Si nous parlons maintenant de l'avion, il nous faut constater que les progrès effectués par lui depuis la fin de 1918 sont relativement minimes par rapport à ceux dont on peut escompter la réalisation bref délai. D'ores et déjà on envisage des vitesses en service de l'ordre de quatre cents kilomètres à l'heure. La distance de Londres aux grandes villes rhénanes pourra être franchie en moins d'une heure et quatorze.

Un autre progrès consiste dans la réalisation de l'avion automatique pouvant être manœuvré à distance, soit de terre, soit d'un autre avion. Cette distance atteindra sans doute prochainement plusieurs dizaines de kilomètres. Point n'est besoin d'insister sur les conséquences pouvant découler de l'action offensive d'engins de genre spécialement au point de vue du bombardement des grandes agglomérations.

Il convient d'ajouter que l'organisation d'installations protectrices contre une attaque aérienne apparaît comme parfaitement utopique, surtout si cette attaque a lieu la nuit.

Enfin, de par l'invention de la T.S.F., le monopole anglais en matière de câbles, s'il n'est pas entièrement annihilé, a perdu beaucoup de son caractère absolu. Il est vrai, d'autre part, que, privée de ses colonies, l'Allemagne ne pourra, en cas de guerre, faire usage à l'extérieur de son territoire que de stations d'émission installées en territoire neutre ; or, dans l'hypothèse d'une guerre anglo-allemande, il y aurait de très vastes parties du globe sur lesquelles n'existeraient pas de territoires neutres ; en plus, la plupart de ces territoires ne possèdent pas de stations assez puissantes de T.S.F. pour communiquer avec l'Allemagne.

En définitive : tous les progrès récents de la technique maritime et militaire ont contribué à amoindrir la situation privilégiée de l'Angleterre. Ces progrès placent Londres sous la menace permanente d'une destruction par bombardement aérien ou par « super canons » allemands. Ces mêmes progrès permettent d'entrevoir, en dépit de la puissance de la marine anglaise, le succès possible d'un blocus sous-marin de la Grande-Bretagne. Or la vie de l'Angleterre dépend dans la mesure la plus étroite de la sécurité de ses transports maritimes.

Devant de telles perspectives, une partie de l'opinion publique d'Outre-Manche souhaite le renforcement du rôle pacifique dévolu à la Société des Nations.

Mais ce rôle peut-il être rendu effectif ? ...



On s'abonne

à

La revue catholique
des idées et des faits

81, rue de l'Abbaye, Bruxelles

Un an 25 francs ; six mois 15 francs

Numéros spécimen sur demande



EAU DE COLOGNE
IMPERIALE
*Rafraichit comme une source
 aux parfums de fleurs*
 PARFUMERIE - BOLDOOT - BRUXELLES

MARCHAND TAILLEUR

COSTUMES

DE

MAISON

SOIRÉES

ET DE

L. DUPAIX

CÉRÉMONIES

50, rue du Marais, Bruxelles

Maison du Lynx

rue de la Bourse, 34 BRUXELLES



Lunetterie - Optique - Jumelles
 Baromètres - Faces à main
 Articles de Luxe et ordinaires

Exécution soignée des ordonnances
 de Messieurs les Médecins-Oculistes

CHAUSSURES

GRAND CHOIX - GARANTIES SUR FACTURE

Meilleures marques d'Issegem



MAISON **H. BOURDOUX**

68, rue du Brabant, 68

BRUXELLES-NORD

LA PARTIE DE TENNIS CHEZ VOUS ?

"TAB-TEN"

VÉRITABLE JEU DE TENNIS EN MINIATURE

POUR LES FAMILLES, ÉCOLES,
 INSTITUTIONS, CLUBS, ETC.

S'INSTALLE EN PLEIN AIR OU A L'INTÉRIEUR

JEU COMPLET AVEC ACCESSOIRES PRIX 430

PROSPECTUS & RENSEIGNEMENTS CHEZ :

W. H. SMITH & SON

ENGLISH BOOKSHOP

78, MARCHÉ-AUX-HERBES, BRUXELLES

TÉL. : 262.83

ORFÈVRENERIE

CHRISTOFLE

SUCCURSALE DE BRUXELLES

58, rue des Colonies

TÉLÉPHONE 177.87



ORFÈVRENERIE ARGENTÉE ET DORÉE - ORFÈVRENERIE D'ARGENT - SERVICES DE TABLE - SERVICES A THÉ - SURTOUT CANDÉLABRES - CADEAUX ET CORBEILLES DE MARIAGE - COUPES DE SPORTS -



MEMORIAL JUBILAIRE

DE

Son Éminence le Cardinal MERCIER

ARCHEVÊQUE DE MALINES et PRIMAT DE BELGIQUE

1874-1924

Publié sous la direction du Baron Eugène de Waha de Baillonville, avec la collaboration de la "Revue catholique des idées et des faits", la direction artistique de M^r A. J. J. Delen, conservateur-adjoint du Musée Plantin-Moretus, professeur d'histoire de l'art à l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers

SOMMAIRE

1. — Biographie du Cardinal
(Illustrée de nombreux portraits hors texte de Son Éminence aux différentes époques de sa vie).
2. — Son Eminence dans l'intimité
(Illustré de vues superbes et inédites du palais archi-épiscopal).
3. — Le Cardinal et la grande guerre
(Illustrations caractéristiques de cette tragique période).
4. — La Belgique ecclésiastique sous l'autorité de Son Eminence ;
a) Les Evêques et les Evêchés ;
b) Les Cathédrales *(vues extérieures et intérieures)*.
c) Reproduction hors texte des œuvres capitales de l'art religieux national faisant partie de notre patrimoine artistique.
5. — Notice biographique des Papes sous lesquels Son Eminence a exercé son mandat sacerdotal (Portraits).
Le Vatican. — Reproduction d'art des vues historiques : Les jardins, la Chapelle Sixtine, la Bibliothèque, etc..
6. — Hommage à Son Eminence
Lettres autographes des plus hautes personnalités mondiales avec portraits des auteurs, et reproduction des plus remarquables articles publiés à l'occasion du jubilé.
7. — Le jubilé — Compte rendu.
(Illustration des principales phases du jubilé).
Hors texte. — Le portrait en couleurs de Son Eminence.
(Textes par d'éminentes personnalités ecclésiastiques, politiques et littéraires).

Description des éditions du Mémorial Jubilaire

ÉDITION DE LUXE

Le MÉMORIAL JUBILAIRE de S. É. le Cardinal Mercier formera un grand volume d'art in-quarto (26 1/2 × 32 cm.) sur papier anglais « Featherweight » pour le texte, sur couché mat crème pour l'illustration.

L'ouvrage constituera un ensemble d'environ **deux cents pages**, avec de nombreuses et magnifiques planches hors texte ayant trait à la vie et l'œuvre de S. É. le Cardinal Mercier, aux églises de Belgique et à leurs trésors d'art, au Vatican, etc. etc.. Le texte en caractères monastiques, orné de lettrines et de culs-de-lampe originaux et spécialement gravés pour le Mémorial, sera imprimé en deux couleurs.

L'ouvrage sera broché ou relié au choix du souscripteur : broché en carton de Hollande (Van Gelder à la main) ou relié en pleine reliure simili maroquin, feuilles de garde spéciales, impression au balancier à froid et en or, portant l'écu du Cardinal.

Prix : frs. 95.— par exemplaire broché et frs. 125.— l'exemplaire relié.

ÉDITION DE GRAND LUXE

Il sera tiré du Mémorial un nombre restreint d'exemplaires numérotés sur papier de Hollande Van Gelder, filigrané et à la main, et sur carton couché de grand luxe. Reliure d'amateur chagrin et toile, fers spéciaux.

Prix de l'exemplaire : 300.— frs.

ÉDITION NOMINATIVE

Edition sur papier du Japon des Manufactures Impériales (texte et planches), reliure d'art à la main en plein maroquin du Levant et impression en mosaïque.

Édition dont chaque exemplaire sera tiré spécialement pour chaque souscripteur et qui portera son nom en préface et isolément.

Prix de l'exemplaire : 750.— frs.

Comme le nombre d'exemplaires du MÉMORIAL sera strictement limité à celui des souscripteurs, prière d'envoyer les souscriptions sans retard à la REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS, 81, rue de l'Abbaye, Bruxelles.

Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES, 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000

Réserves : 22.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Comptes de Chèques et de Quinzaine.

Dépôts de Titres et de Valeurs.

Lettres de Crédit.

Prêts sur Titres.

Coffres-Forts.

BUREAUX DE QUARTIER :

Bureau A : Place Bara, 14, Cureghem

Bureau B : Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Bureau C : Place Saintelette, 26, Molenbeek

Bureau D : Rue de Tongres, 60-62.



Action catholique

79, Chaussée de Haecht, 79, Bruxelles

Se recommande spécialement pour l'édition de tout ouvrage
Religieux, Philosophique, Scientifique, etc.



TÉLÉPHONE:
BRUX. 8586

6 R. Thérésienne
BRUXELLES

N. B. — Le nouveau numéro
du Téléphone est : 122,51

Etablissement Mauquoy & Fils

Graveurs — Médailleurs — Photgraveurs — Timbreurs

7, Marché St-Jacques, ANVERS

MAISON FONDÉE EN 1875

Tél. 6242

A la Grande Fabrique

E. Esders

26, rue de la Vierge Noire. 26

Bruxelles

Maison fondée en 1877

Téléphone 3008

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.



Simonet Deanscutter
Serrurerie - Orfèvrerie - Horlogerie

GRANDS PRIX
Lège - 1905
Bruxelles 1910
Gand 1913.

72 Rue Couderberg
1^{er} M^o de la Cour
Bruxelles

CHOCOLAT**DU C ANVERS**LA GRANDE
MARQUE BELGE

La marque qui se trouve sur tous
nos Gramophones et Disques
C'est le symbole de la suprématie

Demandez nos Catalogues
et l'adresse du revendeur le plus proche

C^{ie} française du Gramophone
BRUXELLES
171, Boul. Maurice Lemonnier
55, rue de l'Écuyer
42, Place de Meir. — Anvers

VAN CAMPENHOUT Frères et Sœur

MAISON FONDÉE EN 1873

-: **François VAN NES** Successeur :-

13, RUE DE LA COLLINE, BRUXELLES Tél. : 227.04

TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE — PAPETERIE — MAROQUINERIE
FABRIQUE DE REGISTRES — COPIE-LETTRES
CHAPELETS — ARTICLES DE BUREAU — LIVRES DE PRIÈRES

Usine électrique : 36, RUE VANDERSTRAETEN



Etes vous ciré au
"NUGGET"
ce matin ?

LA MAISON DU TAPIS

**BENEZRA**

Rue de l'Écuyer, 41-43, BRUXELLES

TÉLÉPHONE 271.15



TAPIS D'ORIENT, anciens et modernes. MOQUETTES UNIES tous les tons.
TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS (divers dessins et toutes largeurs).
CARPETTES DES FLANDRES et autres (imitation parfaite de l'Orient).
: : : : TAPIS D'AVIGNON unis et à dessins. : : : :

Les prix défont à qualité égale toute concurrence

ATELIER SPÉCIAL POUR LA RÉPARATION DES TAPIS